



CORONAVIRUS

Un décret présidentiel régleme l'état d'urgence sanitaire au Congo

Le président de la République a pris, ce 30 mars, un décret fixant à vingt jours, au lieu de trente comme annoncé précédemment dans son mes-

sage de l'avant-veille, l'état d'urgence sanitaire sur l'étendue du territoire national à compter de midi minuit. « Le gouvernement prendra toutes

les mesures exceptionnelles nécessaires à la riposte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) pendant la durée de la période considérée », précise le décret.

CONFINEMENT

Une bonne portion de Brazzavillois quitte la capitale



Les passagers prennent d'assaut un véhicule au Plateau des 15 ans

Dans les gares routières de la capitale congolaise, des familles ayant décidé de se retrancher à l'intérieur du pays pour espérer échapper à la pandémie du Covid-19 s'affairent autour des moyens de transport en commun. Le processus s'est accéléré avec l'annonce du confinement et de l'état d'urgence.

Il est vrai que les dix-neuf cas déclarés de contamination au Congo, depuis le 14 mars, sont recensés essentiellement à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du pays. Ce qui fait dire à certains que les risques d'être frappé par la maladie seraient plus élevés en ville qu'en campagne. Pour autant, les mesures de protection édictées par le gouvernement concernent l'ensemble de la population congolaise.

Page 4

LUTTE CONTRE LE COVID-19

L'aide de Jack Ma réceptionnée par les autorités congolaises

Page 3

AFRIQUE CENTRALE

Des mesures d'assouplissement monétaires pour faire face à la crise sanitaire

Page 3

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de SVT et mathématiques troisième; Histoire-géographie terminale A dans ce numéro

Pages 5,6, 11 et 12

DISPARITION

Décès en France de Jacques Joachim Yhombi Opango

L'ancien président de la République du Congo (1977-1979) et ancien Premier ministre (1993-1996), Jacques Joachim Yhombi Opango, est décédé le 30 mars en France, à l'âge de 81 ans. Entré à l'École militaire préparatoire Général Leclerc de Brazzaville en 1954, il en sort en 1957 avec le grade de sergent. Admis à l'École militaire interarmes de Saint-Cyr en 1960, l'illustre disparu revient au Congo avec le grade de lieutenant. Depuis l'école primaire de Fort-Rousset (Owando) jusqu'à Saint-Cyr, il a eu pour compagnon d'études le président Marien Nguabi.



ÉDITORIAL

A nos lecteurs

La pandémie du Covid-19 s'étendant rapidement sur toute l'étendue du globe terrestre le président Denis Sassou N'Guesso a décidé fort justement de mettre à partir d'aujourd'hui le peuple congolais à l'abri en instaurant le confinement de sa population pendant un mois. Une décision que la plupart des pays sur les cinq continents prennent eux aussi et qui, du moins faut-il l'espérer, permettra de conjurer le pire, c'est-à-dire le décès de millions, voire même de dizaines ou de centaines de millions d'êtres humains.

Face au défi tout à fait imprévu que génère la propagation du coronavirus nous ne devons pas, nous dont le métier, pour ne pas dire la mission, est de rendre compte jour après jour à nos lecteurs de ce qui se passe dans leur environnement proche et lointain, nous ne devons pas baisser les bras. Et donc poursuivre la surveillance constante de l'actualité qui figure au coeur de notre métier en nous adaptant au contexte très particulier que crée la pandémie en cours.

Quelle que soit la suite des événements sachez, vous qui lisez chaque matin ce quotidien dans ses différentes versions imprimées ou numériques, que nos journalistes et nos techniciens poursuivront leur tâche sans désespérer. En s'adaptant aux conditions très particulières que provoquera le confinement, mais en respectant scrupuleusement les règles que nous nous sommes assignés depuis la création de ce journal dont paraît aujourd'hui la trois mille sept cent onzième édition.

S'il n'est pas certain que nous pourrons continuer d'imprimer chaque matin, dans notre atelier de Brazzaville, les milliers d'exemplaires que nos vendeurs à la criée diffusent dans les rues tout au long de la journée, il l'est en revanche que sa version numérique sera toujours présente sur le web. Accessible donc partout sur le territoire congolais, mais aussi dans tous les pays que compte le globe terrestre, en Afrique, comme dans les deux Amériques, comme en Asie, comme en Europe et dans l'Océanie.

Afin que le confinement n'engendre pas l'isolement, le repli sur soi, nous nous engageons, à la place que nous occupons dans la sphère médiatique, à poursuivre notre mission quoi qu'il se passe, quoi qu'il arrive. Soyez-en certains !

Les Dépêches de Brazzaville

CORONAVIRUS

Le MSDP en appelle à la mobilisation de tous

Le Mouvement social pour la démocratie et la paix (MSDP) a, dans un communiqué de presse, invité ses militants et sympathisants ainsi que la population congolaise à barrer la route à cette pandémie qui est en train de faire de nombreuses victimes à travers le monde.

Selon le président de cette formation de la majorité présidentielle, Pascal Ngalibo, les mesures ou gestes barrières édictés par le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) restent essentiels d'autant plus qu'ils peuvent sauver des vies humaines. Il s'agit, entre autres, de se laver régulièrement les mains au savon ou avec le gel hydro alcoolique ; res-



Pascal Ngalibo/Adiac

ter à la maison ; respecter les règles de la distanciation sociale d'un mètre. Ces mesures interdisent également les attroupements de plus de cinquante personnes.

« A l'heure actuelle, les grandes puissances sont sérieusement secouées et sont en train de payer un lourd tribut à cause du Coronavirus. Des morts sont comptés par centaines en 24h seulement. Tous les équilibres du système mondial sont complètement bouleversés. Les sommités scientifiques et les Etats sont dépassés par l'ampleur de la maladie », a rappelé le suppléant du député de l'unique circonscription électorale de Mbon, dans les Plateaux.

Le Coronavirus circule, a-t-il indiqué, activement et va plus vite que l'on puisse l'imaginer. D'où la nécessité de se mobiliser à travers des gestes qui sauvent. « Mobilisons-nous tous dans cette bataille afin de barrer la route à ce terrible virus qui nous met tous dans le stress. Pour s'en rendre compte, il faut suivre à tout moment les informations... Personne n'est à l'abri, aucun pays n'est épargné. Eloignons-nous du doute, évitons de vaines spéculations », a conseillé Pascal Ngalibo.

Notons que le MSDP qui a fait son entrée politique le 28 février 2016 à Brazzaville est officiellement reconnu au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation depuis le 15 avril 2019.

Parfait Wilfried Douniama

STATISTIQUES

L'INS sensibilise au respect de la législation nationale

La collecte des données statistiques comme le recensement général de la population implique une adhésion des ménages et entreprises. L'Institut national de la statistique (INS) qui mène souvent ce genre d'opération veut sensibiliser le public à l'obligation de répondre aux questionnaires des agents recenseurs.



Gabriel Batsanga lançant les travaux de l'atelier de sensibilisation/Adiac

En République du Congo, les activités relatives à l'élaboration, à la production et à la diffusion des statistiques officielles sont réalisées selon les six principes fondamentaux : le secret statistique, l'obligation de répondre aux questionnaires statistiques, l'indépendance professionnelle, la qualité, la diffusion, la coordination et la coopération.

Ces principes sont définis dans deux lois n° 35-2018 et n°36-2018 du 5 octobre 2018, respectivement sur la création de l'INS et sur la statistique officielle qui élargit la couverture du système statistique national et renforce les règles régissant la production statistique dans le pays. Celles-ci sont conformes, d'après le directeur général de l'INS, Gabriel

Batsanga, aux normes internationales en matière de production statistique.

En effet, l'institution étatique a initié à Brazzaville, le 27 mars, un atelier de vulgarisation de ces lois représentant « les textes organiques du système statistique national ». Le système statistique est considéré comme étant le pilier du Plan national de développement (2018-2022), dont l'un des trois axes porte sur la diversification économique.

Pour le directeur général de l'INS, la participation des ménages est plus que nécessaire. « Dans le cadre de la promotion et du développement de la culture statistique, les services statistiques des ministères sectoriels, les responsables des administrations pu-

bliques et privées, ainsi que ceux des collectivités locales doivent participer à la réussite des investigations statistiques à venir et en cours de réalisation », a signifié Gabriel Batsanga.

Hormis le Recensement général de la population et de l'habitation, dont les résultats sont attendus en décembre prochain, l'INS a réalisé un recensement général des entreprises, ainsi que l'enquête du secteur informel.

Il faut souligner que la loi sur la statistique officielle punit d'une amende allant jusqu'à un million francs CFA les ménages et à cent millions francs CFA les entreprises qui refusent de répondre aux enquêtes statistiques ou aux recensements.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE CÉMAC

La banque centrale va injecter 500 milliards FCFA pour atténuer l'impact du Covid-19

Les ministres de l'Économie et des Finances de la zone qui se sont réunis à Brazzaville, le 28 mars dernier, ont approuvé l'injection des liquidités dans le système bancaire sous-régional et le déblocage d'une enveloppe de 90 milliards FCFA destinés à financer la lutte contre le coronavirus (Covid-19).

La troisième session extraordinaire du comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cémac (PREF-CEMAC) a été convoquée dans la capitale congolaise à l'initiative du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Les membres de ce comité étaient invités à évaluer « les incidences économiques et financières du Covid-19 sur les économies de la Cémac et les esquisses de solutions ».

Il a donc été demandé aux institutions financières communautaires, dont la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), de mobiliser les ressources budgétaires nécessaires en vue de permettre aux États de faire face aux chocs sanitaire, économique et sécuritaire.

Les ministres ont décidé que « chaque État devra soumettre des projets bancables à la BDEAC, qui veillera à une répartition équitable de cette ressource ; de mobiliser les banques nationales en vue d'un plus large fi-

nancement des entreprises, notamment des Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries ; de confier à la Commission de la CEMAC, à la BDEAC et à la BEAC, la mission de mobilisation des partenaires internationaux pour abonder le Fonds de bonification BDEAC/BEAC en vue des prêts urgents et conséquents aux États, à des conditions favorables ».

Pour le président de la Commission Cémac, le prof. Daniel Ona Ondo, les mesures visent essentiellement à renforcer la résilience et à juguler la propagation de la pandémie du Covid-19 ; à atténuer l'ampleur des effets macro-économiques de la crise sanitaire ; à assurer la stabilité monétaire et celle du système financier, y compris à renforcer à moyen terme la résilience des pays de la sous-région dans la perspective des crises futures.

Des subventions aux entreprises privées...

Outre la mobilisation des ressources propres, la sous-région devra également mobiliser des



Les membres du PREF-CEMAC en conclave Adiac

partenaires pour abonder le fonds de garantie, cautions et avals de la banque centrale afin de couvrir les financements des banques commerciales en faveur des PME/PMI. La BDEAC est invitée à émettre des titres sur le marché sous-régional, pour lever des ressources en monnaie locale, en vue du financement des États et du secteur privé ; à inciter les banques commerciales à réaménager les échéanciers de leurs créances sur les entreprises

affectées par la crise.

Enfin, les ministres de l'Économie, des Finances et de l'intégration ont promis des mesures « urgentes » destinées à soutenir les entreprises locales, à travers les allègements fiscaux et allocations de moratoires pour le paiement des impôts et de certaines charges sociales. Ils devront aussi octroyer des subventions aux entreprises pour éviter leurs faillites et le chômage massif. « Il a été convenu que les États doivent reporter à 2021 toute

nouvelle mesure fiscale ; recourir aux facilités d'urgence mises en place par les institutions financières internationales et régionales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque africaine de développement, etc.), pour venir en aide sur le plan budgétaire aux six pays membres », précise le communiqué final de la réunion de Brazzaville présidée par le ministre congolais de l'Économie, Gilbert Ondongo.

Fiacre Kombo

La BEAC prend des mesures d'assouplissement monétaires

Face à l'impact de la crise sanitaire du coronavirus (Covid-19) et la chute des cours du pétrole brut sur les économies de l'Afrique centrale, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a décidé, entre autres, de réviser à la baisse le taux d'intérêt des appels d'offres de vingt points de base, soit de 3,50 à 3,25% et de cent points de base le taux de la facilité de prêt marginal, soit de 6 à 5%.

Outre les deux principales mesures, la banque centrale a annoncé l'augmentation des injections de liquidité de deux cent quarante milliards à cent milliards de FCFA, l'élargissement de la gamme des effets privés admis comme collatéral des opérations de politique monétaire.

Il sera également question de revoir à la baisse des décotes applicables aux effets publics et privés admis comme collatéral pour les opérations de refinancements à la BEAC. Ces mesures visent, en effet, à faire respirer le circuit de l'accès au crédit, aussi bien pour le secteur privé que public.

Ces dernières ont été dévoilées par le Comité de politique monétaire (CPM) de BEAC au cours de la première session annuelle tenue, le 27 mars dernier sous la présidence du gouverneur de la Banque centrale, Abbas Mahamat Tolli.

A cet effet, le CPM a assuré les agents économiques de la Cémac notamment les établissements de crédit, que la BEAC suit activement l'évolution économique et financière de la sous-région, et qu'elle se tient prête, à prendre toutes les mesures complémentaires nécessaires pour assurer la stabilité monétaire interne et externe ainsi que la stabilité financière propices à la croissance économique.

Les États sont, par ailleurs, invités à accélérer l'évaluation des effets de ladite pandémie sur les perspectives économiques afin d'envisager dans les meilleurs délais possibles, les mesures budgétaires et financières appropriés. Aussi, à solliciter les possibles aides du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui disposent d'un montant combiné de soixante-quatre milliards de dollars pour les pays en développement afin de faire face au Covid-19.

Le comité a, par la même occasion, demandé aux établissements de crédit de garantir la fourniture de l'ensemble des services et renforcer les opérations des banques à distance, de revoir à la baisse les conditions des banques enfin approvisionner suffisamment leurs clients en signes monétaires.

Gloria Imelda Lossele

COVID-19

Les équipements de protection et de dépistage réceptionnés

Le Congo a reçu, de la part de la Fondation Jack Ma, un lot d'intrants qui, selon la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, permettra au pays d'augmenter, entre autres, sa capacité de dépistage.



Les membres du gouvernement et le représentant du PAM lors de la réception des équipements

« Aujourd'hui, la priorité en matière de lutte contre le Covid-19 est de procéder au dépistage massif », a déclaré le ministre en charge de la Santé, le 29 mars, lors de la réception des équipements offerts par la Fondation Jack Ma, en présence du ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso. La contribution reçue est constituée de cent mille masques, plus de mille habits pour la protection du personnel de santé, mille cent écrans de protection, vingt mille kits de dépistage.

Les équipements reçus sont

acheminés dans les structures sanitaires des douze départements du pays pour renforcer la lutte contre les contaminations locales du Covid-19. En date du 29 mars, le gouvernement a annoncé la guérison de deux cas sur les dix-neuf contaminés dans le pays. Le respect des mesures barrières demeurent de mise, pour se protéger contre la pandémie, en dehors de plusieurs autres décisions édictées par le président de la République dont le confinement sur toute l'étendue du territoire national qui débutera dans la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril.

Selon le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean-Martin Bauer, qui a accompagné les membres du gouvernement à la réception de ce don, le pays n'est pas seul dans cette lutte. « L'Organisation mondiale de la santé, le PAM, l'Union africaine, la Chine et un grand groupe de partenaires au plan international vont continuer d'appuyer le plan de riposte que le gouvernement congolais a mis en place », a déclaré le diplomate onusien.

Rominique Makaya

CONFINEMENT

Des Brazzavillois quittent la capitale

Dans la matinée du 30 mars, les gares routières ont été prises d'assaut par la population qui ne souhaite pas passer la période de confinement dans la capitale.

« Ce ne sera pas facile de s'alimenter ici dans la capitale pendant les trente jours de confinement pour nous qui vivons de petits commerces qui seront d'ailleurs fermés. Il est mieux d'aller au village », a expliqué Clémentine Tsakala qui s'est battue, à la gare routière du Plateau des 15 ans, pour se faire une place dans un véhicule de transport en commun en direction de Bouansa dans le département de la Bouenza.

La réalité a été la même à la gare routière du lycée Thomas-Sankara dans le septième arrondissement de la capitale où des milliers de Brazzavillois se sont attroupés le long de l'avenue, bagages en mains ou sur la tête, à la recherche d'un moyen roulant pour rallier l'arrière-pays. « Non seulement ce ne sera pas facile de s'approvisionner en aliments mais aussi au village on ne parle pas de contamination au Covid-19 jusque-là. C'est mieux de s'éloigner de la capitale tout en observant les mesures barrières édictées par le gouvernement », a fait savoir Adrien Ngakeni déterminé à quitter la capitale avec sa famille.



Les passagers prennent d'assaut un véhicule au Plateau des 15 ans

Pour leur part, les transporteurs ont saisi l'occasion de se renflouer les poches, les prix habituels ayant triplé. « Parmi les mesures annoncées par le président de la République, il

ya l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national. Et puisqu'aujourd'hui la demande est supérieure à l'offre, nous avons augmenté les prix pour

avoir de quoi passer le confinement avec nos familles », a expliqué un transporteur à la gare routière du Plateau des 15 ans. Ce dernier a par ailleurs expliqué que l'augmentation des

prix de transport est aussi liée au fait qu'après avoir déposé les clients dans les villages de l'arrière-pays, ces véhicules reviennent vides. D'où la nécessité de combler la perte.

De façon générale, vingt-quatre heures avant le début du confinement devant les banques, dans les marchés et les gares routières, les Brazzavillois ont bravé l'interdiction des attroupements dépassant cinquante personnes. La distanciation sociale n'a pas été respectée du fait de l'urgence de se servir avant le confinement.

En réalité, le confinement va, certes, bousculer les modes habituels de vie pour stopper la propagation du Covid-19. Cela ne va pas pour autant arrêter la vie, puisque le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a instruit la régulation des ventes sur les marchés domaniaux ainsi que le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables. Il y a donc des secteurs qui vont exercer assurément à plein régime mais de façon régulée.

Rominique Makaya

MESURES DE RIPOSTE AU CORONAVIRUS

L'ordre national des pharmaciens fait bloc derrière le gouvernement

Lors d'un échange avec la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le 29 mars à Brazzaville, les pharmaciens du Congo se sont engagés à mettre en pratique les décisions édictées par le gouvernement afin de lutter contre la pandémie du coronavirus.



Une vue des pharmaciens Adiac

Les deux parties mettront en place, dans les tout prochains jours, une stratégie efficace de lutte contre cette maladie. Les pharmaciens souhaitent rester en état d'alerte afin d'informer la population et de la sensibiliser à la gravité de la pandémie, en vulgarisant les mesures prises par le gouvernement de la République. « Cette séance de travail nous a permis de nous rendre compte que nous sommes en première ligne puisque nous recevrons des personnes bien portantes ou malades,

chaque jour devant nos comptoirs. Nous sommes conscients que les pharmacies risquent de connaître une rupture de médicaments mais ensemble nous étudierons une stratégie pour compenser cette rupture car outre le coronavirus, il y a plusieurs pathologies », a indiqué Jean Charles Claude Ongoly, président de l'ordre national des pharmaciens. Selon lui, les pharmacies resteront ouvertes pendant cette période de confinement.

Rude Ngoma

LABORATOIRE NATIONAL

Fabien Roch Niama nommé directeur par intérim

Le nouveau directeur général par intérim du laboratoire national de santé publique a été installé dans ses fonctions le 30 mars par le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, Florent Balandamio.



Fabien Roch Niama (à gauche) écoutant les instructions de Florent Balandamio/Adiac

Avant de le placer officiellement dans ses nouvelles fonctions, Florent Balandamio a exhorté le nouveau promu à mettre toute son expérience au profit de cette structure afin qu'elle retrouve ses lettres de noblesses. A en croire le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la Population, le nouveau directeur devrait compter sur le savoir-faire de chaque agent du laboratoire national pour répondre aux exigences du gouvernement et du peuple congolais.

Conscient du travail qui l'attend, Fabien Roch Niama a, avant de remercier le gouvernement, indiqué qu'il mettra tous les moyens en jeu pour que le personnel contribue au « relèvement » du laboratoire national.

« Nous mettons toute notre énergie

au service du laboratoire de manière à ce que la prescription de notre hiérarchie ne soit pas trahie. Ce changement à la tête du laboratoire national arrive à un moment où le monde fait face à l'une des épidémies les plus redoutables. Nous avons ainsi un devoir d'efficacité de manière à obtenir les résultats escomptés », a déclaré le nouveau directeur général.

Il a, par ailleurs, signifié qu'il aura besoin de l'expertise de chaque agent. Tout le monde doit marcher avec le directeur général et ensemble nous ferons des exploits, a-t-il conclu.

Notons que la cérémonie de passation de service s'est déroulée en l'absence du directeur général sortant.

R.Ng.

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

NIVEAU : 3^{ème}

MODULE : BIOLOGIE HUMAINE

SUPPORT PEDAGOGIQUE N°1

OG4 : Connaître les organes et les appareils du corps humain

OS4-8 : Décrire les appareils génitaux de l'homme, de la femme et leur fonctionnement. Ainsi que les maladies y relatives.

I. Description des appareils génitaux :

1. Appareil génital de la femme :

1.1. A l'extérieur :

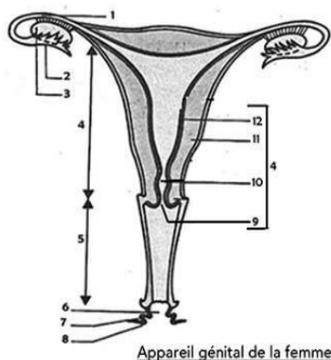
Extérieurement, l'appareil génital de la femme comprend : La vulve ; composée du clitoris, des petites lèvres, des grandes lèvres, de l'orifice urinaire et de l'orifice génital.

1.2. A l'intérieur :

A l'intérieur de l'appareil génital de la femme, on retrouve :

- Le vagin : c'est l'organe de l'accouplement ;
- L'utérus : c'est l'organe de la gestation ;
- Le col de l'utérus : c'est la partie étroite comprise entre l'utérus et le vagin ;
- Les trompes (deux) encore appelées oviductes, chacune se terminant par un pavillon.
- Les ovaires ou gonades femelles (deux), situés dans la cavité abdominale, sans liaison direct avec les conduits génitaux.

NB : Chez la jeune fille vierge, l'entrée du vagin est recouvert par une fine membrane perméable appelée l'hymen.



- Légende**
- 1= Trompe ou oviducte
 - 2= pavillon
 - 3=ovaire
 - 4 = utérus
 - 5 = vagin
 - 6 = vulve
 - 7 = petite lèvre
 - 8 = grande lèvre
 - 9 = col de l'utérus
 - 10 = canal cervical

2. Appareil génital de l'homme :

2.1 A l'extérieur :

Extérieurement, l'appareil génital de l'homme présente : un pénis, des testicules (2) contenus dans la bourse.

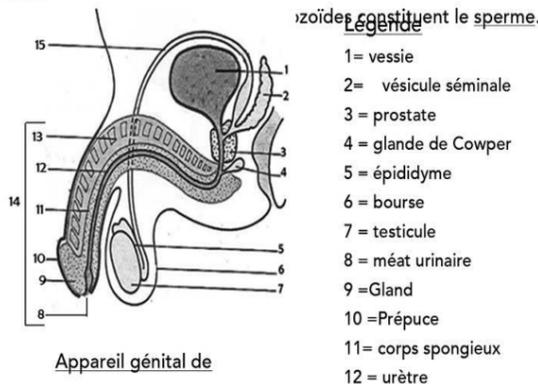
- Le pénis : c'est un organe d'accouplement ou copulateur ;
- Les testicules (deux) sont des gonades mâles producteurs de spermatozoïdes ;

2.2 A l'intérieur :

A l'intérieur de l'appareil génital de l'homme, on retrouve :

- Des conduits (épididyme, canal déférent ou spermiducte et l'urètre) qui véhiculent les produits génitaux.
- Des glandes annexes : la prostate et les vésicules séminales.

NB : L'épididyme et le spermiducte sont des canaux d'évacuation des produits de la reproduction.



- Légende**
- 1= vessie
 - 2= vésicule séminale
 - 3 = prostate
 - 4 = glande de Cowper
 - 5 = épididyme
 - 6 = bourse
 - 7 = testicule
 - 8 = méat urinaire
 - 9 =Gland
 - 10 =Prépuce
 - 11= corps spongieux
 - 12 = urètre

II. Rôle des gonades : fonctionnement des appareils génitaux

1. Rôle des gonades mâles ou testicules :

Les gonades mâles sont le siège de la formation des spermatozoïdes.

La formation des spermatozoïdes est appelée **spermatogenèse**. Elle commence à la puberté jusqu'à la mort, mais avec l'âge on note une baisse de production. Cette baisse de production est appelée **andropause**.

Les testicules produisent également une hormone sexuelle mâle appelée **testostérone**, responsable de l'apparition, du développement et du maintien des caractères sexuels secondaires masculins.

Les caractères sexuels secondaires masculins sont :

- le développement des testicules et du pénis ou verge
- la voix devient grave ;
- l'élargissement des épaules ;
- l'apparition des poils au niveau du pubis et des aisselles ;
- l'apparition de la barbe ;
- l'apparition des premières éjaculations.

NB : Une hormone est une substance produite par une glande endocrine, véhiculée par le sang, modifiant le fonctionnement d'un organe cible.

2. Rôles des gonades femelles ou ovaires :

Les gonades femelles sont le siège de la formation des gamètes femelles (ovules). La formation des ovules est appelée **ovogenèse**.

L'ovogenèse commence à la vie embryonnaire, s'arrête temporairement avant la naissance et reprend à la puberté. Elle s'arrête définitivement à la **ménopause**.

Les ovaires produisent aussi les hormones sexuelles appelées **œstrogène** et **progestérone**.

a. Rôle des œstrogènes : elles sont responsables de l'apparition, du développement et du maintien des caractères sexuels secondaires féminins.

b. Rôle de la progestérone : elle prépare et assure le maintien de la grossesse.

Ces caractères sexuels secondaires féminins sont :

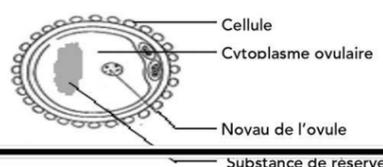
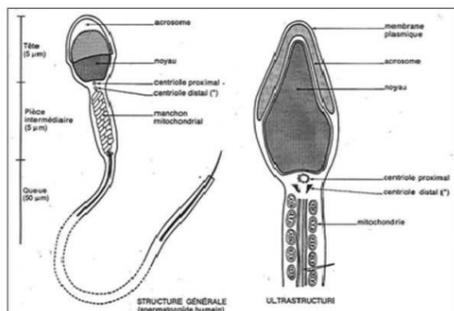
- le développement de la vulve et des seins ;
- le développement du bassin et des fesses,
- l'apparition des poils au niveau du pubis et des aisselles ;
- l'apparition des règles ou menstrues .

Remarques :

La formation des gamètes est appelée **gamétogenèse**. Les gonades sont des glandes mixtes parce qu'elles produisent à la fois des gamètes (cellules reproductrices) et des hormones sexuelles.

Synthèse :

Gonade	Gamètes	Hormones sexuelles
Testicules	Spermatozoïdes	Testostérone
Ovaires	Ovules	Œstrogènes et progestérone



III. Notion de cycles sexuels chez la femme :

1. Définition :

Un **cycle sexuel** est l'ensemble des modifications qui ont lieu au niveau de l'appareil génital femelle et qui se déroule de façon répétitive d'une durée déterminée.

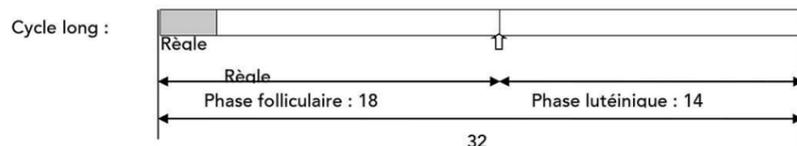
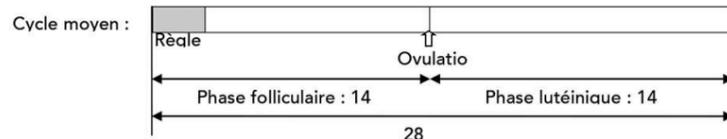
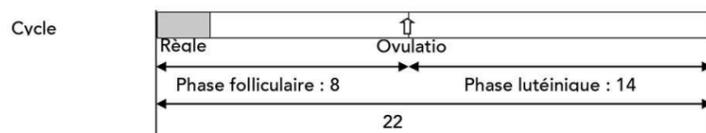
2. Différents types de cycles sexuels :

On distingue trois types de cycles sexuels: le cycle ovarien, le cycle utérin et le cycle hormonal. Chaque cycle est composé de deux phases, folliculaire ou pré ovulatoire et lutéinique ou post ovulatoire, séparées par la ponte ovulaire ou ovulation.

2.1. Le Cycle ovarien :

Au cours de ce cycle :

- La phase folliculaire se caractérise par la transformation d'un follicule jeune en follicule mur. Elle s'achève par l'ovulation ou ponte ovulaire. La durée de cette phase est variable.
- La phase lutéinique ou lutéale se caractérise par l'évolution du corps jaune résultant de la transformation du reste de follicule mur. La durée de cette phase ne varie pas, et elle compte toujours 14 jours.



Remarque : En cas de fécondation, le cycle ovarien s'arrête.

2.2. Le Cycle utérin :

2.2.1. Structure de l'utérus :

L'utérus est constitué d'un muscle appelé **myomètre** qui est tapissé intérieurement par la muqueuse utérine ou **endomètre**.

Aspect de l'utérus pendant le cycle :

- **Pendant la phase folliculaire :**
Au cours de cette phase, l'endomètre qui a été détruit antérieurement au cours des menstruations se reconstitue ; des glandes ou tubes apparaissent, se ramifient et les vaisseaux sanguins deviennent nombreux.
- **Pendant la phase lutéinique :**
Au cours de cette phase, le développement de l'endomètre atteint son maximum quelques jours après l'ovulation. La muqueuse présente un aspect en dentelle qualifié de **dentelle utérine**.
Cette dentelle prépare la **nidation** c'est-à-dire la fixation de l'embryon sur l'utérus.

Remarque : Quand il n'y a pas la nidation, l'endomètre se détruit et il y a un écoulement de sang appelé **menstruation** ou **règles**. C'est le début d'un nouveau cycle.

2.3. Le Cycle hormonal :

Le cycle hormonal est caractérisé par la sécrétion de deux hormones : les œstrogènes et la progestérone.

- Pendant la phase folliculaire : il y a sécrétion des œstrogènes.
- Pendant la phase lutéinique : il y a sécrétion des œstrogènes en faible quantité et de la progestérone en grande quantité.

IV. Fécondation:

1. Définition :

La fécondation est l'union de la cellule sexuelle mâle (spermatozoïde) et de la cellule sexuelle femelle (ovule) pour donner un **œuf** ou **zygote**, point de départ d'un nouvel être vivant.

2. Différentes étapes de la fécondation :

La fécondation se déroule en trois (3) étapes :

- **Première étape :** la rencontre des gamètes
La rencontre des gamètes a lieu dans les voies génitales de la femme au niveau des trompes.
- **Deuxième étape :** la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule
Parmi les millions des spermatozoïdes éjectés par le pénis d'un homme, un seul va pénétrer dans l'ovule. Aucun autre spermatozoïde ne va plus y pénétrer.
- **Troisième étape :** la fusion des noyaux
Le noyau du spermatozoïde et celui de l'ovule fusionnent et forment une seule cellule **œuf** ou **zygote**.

3. Le Devenir de l'œuf ou zygote :

Après la fécondation, la cellule œuf migre lentement vers l'utérus en se divisant. Au bout de 5 jours, la masse cellulaire atteint l'utérus. Vers le 7^{ème} jour après la fécondation, l'œuf s'implante dans l'endomètre ou muqueuse utérine : c'est la **nidation** de l'embryon correspondant au début de la grossesse.

V. Gestation ou grossesse :

1. Définition :

La grossesse est la période comprise entre la nidation et l'accouchement. Pendant cette période, les règles sont suspendues.

A partir du 3^{ème} mois de grossesse, l'embryon devient le **foetus**.

2. Différents types de grossesse :

On distingue plusieurs types de grossesse :

- La grossesse normale (GN) ou grossesse intra utérine (GIU) : implantation de l'œuf dans l'utérus.
- La grossesse extra utérine (GEU) : implantation de l'œuf en dehors de l'utérus. Quel que soit le cas, ce type de grossesse doit être interrompu pour ne pas compromettre la vie de la femme.
 - La grossesse non désirée (GND) : c'est une grossesse qui arrive accidentellement et dont le couple ne s'est pas préparé.
 - La grossesse gémellaire (GG) : c'est une grossesse qui donne les jumeaux

3. Les Jumeaux ou grossesse gémellaire :

Il existe deux types des jumeaux :

- Les faux jumeaux : c'est quand deux ovules accidentellement sont libérés par deux ovaires et ensuite fécondés par deux spermatozoïdes différents. Ils évoluent dans deux placenta différents et peuvent ou non être de même sexe. Les vrais jumeaux : c'est quand un seul ovule libéré est fécondé par un spermatozoïde, l'œuf obtenu se divise en deux embryons. Ils évoluent dans un même placenta, ils ont les mêmes sexes.

NB : les jumeaux sont bien deux ou plusieurs individus différents.

L'Homme est vivipare, car le développement de l'œuf se passe dans le ventre de la mère.

VI. Accouchement ou parturition :

Après 9 mois de grossesse, le foetus est prêt est libéré ;il devient un bébé. La libération du bébé de sa mère est appelée **accouchement**.

L'accouchement se déroule en trois (3) étapes : le travail, l'expulsion du foetus et la délivrance.

1. Le travail : il est caractérisé par des douleurs au bas ventre, qui aboutissent à la perte des eaux ou liquide amniotique.
2. L'expulsion du foetus : c'est la **naissance** proprement dite. La naissance est la sortie du bébé de l'utérus en passant par le vagin jusqu'à l'extérieur.
3. La délivrance : c'est l'expulsion du placenta et du cordon ombilical.

NB : Lorsque l'accouchement a lieu avant 9 mois, on parle de l'**accouchement prématuré**.

Lorsque le foetus n'arrive pas de passer par la voie vaginale à cause de l'étroitesse du bassin, on pratique une **césarienne** c'est-à-dire l'incision de la paroi abdominale et de l'utérus.

VII. Hygiène de la grossesse :

Pour assurer un bon développement de la grossesse, il faut :

- Eviter les voyages longs et pénibles, les charges lourdes, l'automédication, l'alcool, le tabac, les stations debout prolongées et les efforts violents.
- Bien s'alimenter.
- Faire des visites prénatales et en respectant le calendrier.

VIII. Hygiène des organes génitaux externes et internes :

Pour assurer le bon fonctionnement des organes génitaux, il faut :

- Eviter de laver le vagin avec le savon ou les produits chimiques.
- Eviter d'introduire les doigts dans le vagin, pour éviter les lésions qui sont des sources de pénétration des microbes.
- Eviter les échanges des sous-vêtements.
- Traiter toute les infections des organes génitaux.
- Prendre des soins particuliers pendant la menstruation.
- Consulter régulièrement un médecin .

Exercices d'entraînement

1. Dans ton groupe d'étude, tes amis ont des difficultés à décrire les appareils génitaux de la femme et de l'homme.
Décris l'appareil génital de la femme et celui de l'homme pour les aider.
2. A l'âge de la puberté, les gonades femelles sécrètent dans le sang les hormones sexuelles.
 - a. Nomme ces hormones sexuelles femelles.
 - b. Donne le rôle de chacune d'elles.
3. Pendant la récréation, deux de tes amis de classe discutent sur la signification des termes suivants : Spermatogenèse, ovogenèse, hormone, cycle sexuel, nidation, menstruation, sperme, ovule, spermatozoïde, fécondation, gestation.
Définis correctement chaque terme pour mettre fin à cette discussion.
4. Pour vérifier tes connaissances acquises sur la description des appareils génitaux de la femme, de l'homme et leur fonctionnement cette année, ton professeur te demande de répondre aux questions ci-après :
 - a. Dis en combien d'étapes se déroule la fécondation chez la femme. Cite-les.
 - b. Donne deux règles d'hygiène pour assurer un bon développement de la grossesse.
 - c. Dis ce qu'on doit faire pour assurer un bon fonctionnement des organes génitaux externes et internes de la femme.
5. Dans ton livre de 3^{ème}, tu découvres un exercice sous forme de tableau ci-après qui se rapporte sur la description des appareils génitaux de la femme, de l'homme et leur fonctionnement.

Gonade	Gamètes	Hormones sexuelles
Testicule	-----	-----
-----	ovule	---- et ----

En te référant à tes connaissances acquises, recopie ce tableau, et complète les vides par les mots qui conviennent.

6. Au cours d'une séance des travaux dirigés, ton ami de classe éprouve des difficultés à résoudre un exercice portant sur le cycle menstruel de la femme. Il te consulte pour l'aider à déterminer les dates probables de l'ovulation et d'apparition des prochaines règles d'une fille. Ainsi, il te propose l'exercice suivant :
Deux filles A et B présentent chacune un cycle menstruel de 28 jours. La fille A a vu ses menstrues le 15 février 2020 et la fille B le 25 mars 2020. Sachant que l'ovulation

CORONAVIRUS

Antonio Guterres plaide pour l'Afrique

Inquiet pour le continent africain face à la propagation du Covid-19 qui évolue encore de manière exponentielle, le secrétaire général de l'ONU a appelé, le 27 mars, dans une interview, à soutenir l'Afrique.

Antonio Guterres estime qu'il faudrait environ trois mille milliards de dollars soit l'équivalent de 10 % du PIB mondial pour endiguer la pandémie dans les pays en développement, et notamment en Afrique. Il soutient la proposition franco-allemande d'une coordination par le G20 de cet effort logistique et financier.

« La maladie est en train de se développer rapidement aussi en Afrique. Elle a commencé en Chine, ensuite elle arrive en Corée, en Iran puis en Europe, et maintenant aux États-Unis. Mais elle va vers le Sud. Elle y va très rapidement. Mais à la différence des pays cités dans le Sud il y a très peu de capacité, très peu de réponses du point de vue médical et du point de vue économique », a fait savoir le patron de l'ONU.

Selon le diplomate onusien, face à cette pandémie et vu la faiblesse des capacités de l'Afrique, ce continent doit être une priorité pour la communauté internationale.

« Comme le président Macron l'a dit pendant le

G20, il faut absolument faire de l'Afrique une priorité de la communauté internationale. Cela veut dire un investissement massif et du point de vue de la capacité des équipements, des équipements de tests, des équipements des respirateurs, des équipements pour que les médecins et les autres travailleurs de santé puissent être vêtus, de masques », a-t-il soutenu.

Pour le patron de l'ONU, cela passe par « une mobilisation gigantesque ». Il est encore temps, dit-il, d'éviter le pire. Il fait remarquer en revanche que « sans cette mobilisation gigantesque, je crains qu'on ait en Afrique des millions et des millions de personnes infectées. Et même si la population est plus jeune que dans le Nord, dans les pays développés, il y aura nécessairement des millions de morts ».

A en croire le secrétaire général de l'ONU, dans ce cas de figure, « où le virus se transmet sans limite, les risques de mutation sont plus grands. Et s'il y a une mutation, alors, tous les in-

vestissements qu'on est en train de faire pour les vaccins seront perdus. Et la maladie reviendra du Sud vers le Nord ». Pour Antonio Guterres, c'est dans l'intérêt des pays du Nord de faire cet investissement massif vers l'Afrique.

Quant à l'appel au cessez-le-feu mondial lancé le 23 mars, Antonio Guterres reconnaît un risque d'échec. « Tous mes représentants spéciaux et les chefs des opérations de maintien de la paix sont engagés dans des négociations pour transformer cet appel en acceptation de cessez-le-feu », a-t-il expliqué. Le principe en a d'ailleurs été accepté au Yémen, par quelques acteurs en Syrie, et même en Libye, au Cameroun et aux Philippines.

Mais, a-t-il poursuivi, « entre l'acceptation du principe et l'application concrète du cessez-le-feu, il y a un énorme travail à faire. Et il faut que tout le monde comprenne que notre ennemi, c'est le virus et pas les hommes et femmes qui sont en conflit ».

Yvette Reine Nzaba

Mise en place d'un élan de solidarité en faveur des Congolais

Durant cette période où l'humanité entière est ébranlée par le coronavirus, les initiatives se confondent entre celles des États et celles de la société civile. Agnès Ounounou initie une plateforme en ligne pour recueillir les synergies de la diaspora.

En tant qu'actrice économique en France, initiatrice de la Caravane des voix de la diaspora, Agnès Ounounou, Mama Diaspora, s'organise dans le cadre humanitaire pour apporter sa contribution à son pays d'origine le Congo.

Avec les membres de son équipe, la réflexion de travail humaniste porte sur les propositions de solutions sociales à faire valoir sans plus tarder par les Congolais face au combat COVID-19. Tenant compte du confinement, l'objectif sera, dans le plus bref délai, en concertation avec les institutions, la mise en place solidaire des outils via le télétravail, portant sur une interaction entre la France et le Congo.

Cette mise en place d'organisation doit tenir compte du fait que plus de 70% de la population congolaise n'a pas accès à internet. De ce fait, toutes les propositions sont recensées et celles retenues seront mises en application en faveur des popu-



Agnès Ounounou

lations congolaises. Rompant le silence de son lieu de confinement et revendiquant être partie prenante dans la recherche de l'égalité sociale ren-

forcée, Mama Diaspora scande avec la voix de circonstance : « Soyons solidaires avec nos proches du Congo ! »

Marie Alfred Ngoma

De bons résultats du traitement par la chloroquine au Maroc

À Rabat, un premier cas atteint du coronavirus a été guéri en six jours grâce à la chloroquine, une molécule désormais prescrite pour tous les malades touchés par la pandémie du coronavirus au Maroc et en France - sous réserve.

Si ce traitement ne fait toujours pas l'unanimité auprès des chercheurs et scientifiques internationaux, le Maroc a donc défendu son choix, le qualifiant de « souverain, autonome et sécurisé ». Face à l'absence de traitement et de vaccin pour stopper la propagation du Covid-19, le Maroc a tenté le pari de la chloroquine. Une molécule utilisée pour traiter le paludisme, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus ou certaines maladies chroniques comme l'arthrite. Rabat s'est basé sur les premiers résultats positifs du protocole dans le traitement des malades du Covid-19, notamment en Chine et aux États-Unis. Le royaume de Marrakech a été un des premiers pays à approuver cette décision avant d'être suivi par la France, l'Algérie, la Tunisie et la Jordanie, le Cameroun... Mais il est encore trop tôt pour faire un constat sur l'effet de la chloroquine sur les patients atteints du Covid-19 au Maroc. Néanmoins, un premier cas a été guéri à l'hôpital militaire de Rabat après six jours de traitement à la chloroquine.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à la prudence concernant cette molécule, en raison notamment du faible échantillon de patients traités jusqu'à présent. Des centaines de tests sont en cours en France et en Chine afin de s'assurer de l'efficacité de ce traitement. Le gouvernement marocain a réquisitionné tout le stock des médicaments Nivaquine et Plaquenil (plus de 10000 doses), deux médicaments contenant la chloroquine, du laboratoire Sanofi Maroc. « L'idée est que le médicament ne soit pas sujet à de la spéculation ou qu'il soit prescrit sans prudence. Ou encore qu'un pays, plus puissant que nous, préempte la production locale », souligne l'Économiste. Il ne reste plus qu'à espérer que le traitement à la chloroquine porte ses fruits et réussisse à sauver des vies partout au monde, ainsi mettre fin au confinement et à la montée d'anxiété et aux décès prématurés et aux nouvelles toujours inquiétantes.

Noël Ndong

G5-SAHEL

La formation de Task Force Takuba officialisée

La France et plusieurs de ses alliés européens et africains ont officiellement formé le 27 mars la Task Force Takuba pour vaincre la menace terroriste, par audioconférence en raison de l'épidémie du Covid-19.

La Task-Force Takuba est composée de forces spéciales européennes. Elle vise à mettre un terme à « la résilience des groupes terroristes », indique le communiqué des ministres de la Défense et représentants de treize pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, France, Mali, Niger, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République-Tchèque, Royaume-Uni et Suède). Elle devrait être composée de 500 militaires, dont une centaine de Français en plus des éléments déjà engagés dans la force Sabre. Placée sous le commandement de l'opération Barkhane, elle opérera principalement dans la région malienne du Liptako.

La Task Force Takuba pourra, de par sa structuration, agir rapidement et s'adapter face à l'évolution de la menace représentée par les groupes terroristes. Elle doit jouer « un rôle clé dans l'autonomisation rapide des forces armées locales », et devrait atteindre sa capacité opérationnelle initiale à l'été 2020 et sa pleine capacité opérationnelle début 2021. Le communiqué ne précise pas les effectifs déjà promis mais la discrétion n'augure rien de bon à ce stade. La Suède, décidera à la mi-mai des modalités de son implication. Et si le feu vert du Parlement se concrétise, son contingent pourrait compter jusqu'à 150 hommes. La Norvège se réserve encore à engager ses forces à Takuba.

La ministre française des Armées, Florence Parly, a souligné l'engagement des partenaires de la Force conjointe du G5 Sahel et a détaillé la stratégie de la France dans la région en mettant l'accent sur l'engagement des pays européens dans la région. Le général Grégoire de Saint-Quentin, sous-chef d'état-major « opérations », a complété la vision française de la situation sécuritaire au Sahel par des informations actualisées sur l'opération Barkhane. Les ministres de la Défense du Mali et du Niger, respectivement le général Ibrahima Dahirou Dembélé, et Issoufou Katambé, ont souligné la nécessité et l'urgence de combattre les groupes armés terroristes actifs dans la zone du Liptako-Gourma, notamment l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) et le Rassemblement pour la Victoire de l'Islam et des Musulmans (RVIM). Ils ont rappelé la nécessité du désarmement de tous les combattants affiliés aux Groupes Armés Signataires (GAS).

N.Nd.

COOPÉRATION

La Grande Bretagne ambitionne de devenir le premier investisseur occidental en Afrique

Londres vise, depuis quelque temps, à élargir le panel de ses partenaires commerciaux sur le continent africain. Une ambition que ses autorités n'ont cessé d'afficher lors de leurs visites à l'étranger ainsi que lors des rencontres internationales, prônant la nécessité de faire de leur pays un « investisseur de choix » en Afrique dès l'année 2022.

La Grande Bretagne repense sa stratégie africaine au moment où le continent, dont un grand nombre de pays connaissent des taux de croissance très élevés, devient un marché potentiel que gouvernement britannique ne peut plus se permettre d'ignorer. Actuellement, ses échanges sont plus que modestes avec l'Afrique courtisée par les grandes puissances comme les pays émergents. Londres s'était jusqu'ici laissé largement distancer sur le continent par la Chine, au premier chef, mais également par l'Allemagne et la France.

C'est dans le but de conquérir le marché africain que le premier ministre britannique, Boris Johnson, a appelé, le 20 janvier, les dirigeants du continent, invités à un forum sur l'investissement à Londres, à faire des affaires avec son pays. A l'occasion, vingt-sept contrats d'une valeur de plus de 6,5 milliards de livres sterling (7,6 milliards d'euros) ont été signés.

« J'ai réalisé que nous, au Royaume-Uni, avons un travail essentiel à faire pour continuer à convaincre les gens de tout le continent que nous ne sommes pas seulement un grand ami et un allié, un allié fiable, mais aussi ceux avec qui vous devriez faire des affaires », déclarait Boris Johnson lors du Forum. Depuis lors, le chef du gouvernement britannique fait du partenariat avec l'Afrique l'une de ses priorités, après que Londres a mis fin à 47 ans de vie commune et d'échanges privilégiés avec l'Union européenne.

« Tous les investissements reflèteront l'engagement du Premier ministre à construire des relations durables avec l'Afrique, fondées



sur nos valeurs et nos normes élevées », selon le Downing Street, qui rappelle que le Royaume-Uni s'était auparavant engagé à « aider l'Afrique à passer des énergies fossiles aux énergies propres, renouvelables et durables ».

A l'instar de plusieurs sommets Allemagne-Afrique ou Afrique-France organisés pour, entre autres, favoriser les liens d'affaires, - la 28e édition avec Paris étant prévue du 4 au 6 juin, à Bordeaux, sur le thème de la ville durable -, la rencontre de Londres poursuivait le même objectif. Ce sommet bipartite, pensé par l'ancienne Première ministre, Theresa May, durant son mandat et concrétisé par son successeur, s'inscrivait dans le programme politico-économique post-Brexit de la Grande Bretagne, qui cherche à renforcer ses liens commerciaux et d'investissements avec un certain nombre de partenaires, notamment en

Afrique. La rencontre faisait suite à la tournée en Afrique subsaharienne en 2018 de l'ancienne Première ministre conservatrice, notamment au Kenya et au Nigeria, trois pays membres du Commonwealth.

« Les mégapoles du futur seront en Afrique »

La visite de Teresa May, qui était à la tête d'une délégation comptant une trentaine de chefs d'entreprise, visait naturellement à trouver de nouveaux débouchés pour les entreprises britanniques. C'est pour cela qu'en Afrique du Sud, première étape de sa tournée, elle affichait un objectif très ambitieux : « D'ici 2022, je veux que le Royaume-Uni devienne le premier investisseur des pays du G7 en Afrique. Je souhaite que les entreprises du secteur privé britannique prennent les devants en investissant les milliards qui permettront

Boris Johnson et quelques dirigeants africains aux économies africaines de croître de plusieurs milliards. Nous avons les outils pour le faire. »

Une cible jugée atteignable même si le stock d'investissements directs du Royaume-Uni en Afrique est passé de soixante milliards à cinquante milliards de dollars entre 2013 et 2018, soit 2,7 % de son stock mondial. Jusqu'à présent, la majorité des projets ont été concentrés sur les hydrocarbures et les mines. Les autorités ont prévu consacrer plus de 2,6 milliards aux infrastructures africaines dans les deux prochaines années.

Le département du commerce international du gouvernement a augmenté de 20 % ses effectifs en Afrique depuis 2018, avec cent personnes couvrant 23 pays. En 2019, le commerce avec le continent a bondi de 7,7 % à 44,5 milliards de dollars. La Grande Bretagne promet aussi le développement durable à travers des entreprises comme

Diageo, qui a lancé une brasserie respectueuse de l'environnement au Kenya, ou le fournisseur d'énergie solaire Azuri Technologies de Cambridge.

En attendant la réalisation de nombreux projets en Afrique, plusieurs spécialistes pensent que la Grande Bretagne peut se démarquer de ses concurrents européens, américains ou asiatiques en matière d'investissement sur le continent. « Le point fort du Royaume-Uni est son secteur financier », indique François Gaulme, chercheur associé au Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français pour les relations internationales, qui souligne aussi que « les Britanniques ne souhaitent pas qu'investir dans les pays du Commonwealth en Afrique, ils visent aussi plusieurs pays francophones », dont la République du Congo.

Dans ses objectifs, Londres souhaite également renforcer le rôle de sa bourse (LSE), comme plateforme d'expertise et de mobilisation des capitaux à destination de l'Afrique. De nombreux cabinets, sociétés de gestion, banques et fonds d'investissement du royaume lorgnent vers le marché africain dans les infrastructures, les mines, les télécoms, le secteur pétrolier et gazier... « Les mégapoles du futur seront en Afrique », souligne Emma Wade-Smith, la représentante britannique pour le commerce avec l'Afrique. Cette dernière pilote une équipe commerciale dédiée au continent depuis 2017, preuve de la volonté de reconquérir les marchés africains.

Nestor N'Gampoula



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CORONAVIRUS

Les principaux faits marquants en Afrique et dans le monde

Lagos, Abuja et Moscou ont rejoint lundi les trois milliards d'habitants de la planète confinés chez eux dans l'espoir d'enrayer la progression du Covid-19.

Lundi matin, Lagos, ville de 20 millions d'habitants et Abuja ont décrété un confinement total. Le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec près de 200 millions d'habitants enregistré dimanche 97 cas déclarés mais leur nombre pourrait rapidement exploser a prévenu le ministre de l'Information Lai Mohammed.

L'Angola a annoncé les premiers décès liés au Covid-19 sur son sol lundi matin, information suivie 24 heures après par l'annonce du premier mort en Côte d'Ivoire par le ministre de la Santé Eugène Aka Aouélé. Le président Alassane Ouattara a décrété lundi l'état d'urgence et instauré un couvre-feu de 21h à 5h du matin. L'isolement d'Abidjan (5 millions d'habitants) du reste du pays initialement prévu jeudi devait entrer à vigueur dimanche à minuit. Parmi les autres mesures en vigueur en Côte d'Ivoire (26 millions d'habitants) : fermeture de tous les maquis (restaurants populaires), bars et autres lieux de divertissement ainsi que de tous les établissements d'enseignement. Les frontières du pays sont fermées. Vingt-cinq

nouveaux cas ont été officiellement enregistrés dimanche dans le pays pour un total de 165. Au Burkina voisin 222 cas de coronavirus ont été officiellement enregistrés pour 12 décès.

En Ouganda, un influent pasteur a été inculpé et placé en détention lundi pour avoir remis en cause l'existence du nouveau coronavirus en Afrique, a annoncé la police. Le pays compte 33 cas officiels de Covid-19. Les écoles, lieux de rassemblements religieux ou culturels ont été fermés pour un mois et les transports en commun sont interdits. Pour les particuliers, pas plus de trois personnes sont autorisées par voiture et une seule par

moto.

Au Zimbabwe, la police est descendue lundi dans les rues des grandes villes pour y faire respecter l'ordre de confinement national imposé par les autorités. La plupart des 16 millions d'habitants du pays sont sommés depuis lundi de rester chez eux pour trois semaines. Selon le dernier bilan officiel, sept cas de contaminations par le Covid-19, dont un mortel, ont été recensés au Zimbabwe.

A Moscou, Vladimir Poutine a appelé les 12,5 millions habitants à prendre les mesures de confinement « avec le plus grand sérieux » au moment où des mesures similaires sont prises dans un nombre croissant de régions russes. Il a aussi

ordonné d'informer constamment et objectivement les Russes sur l'évolution de la situation pour lutter contre les « provocations, rumeurs stupides et spéculations malveillantes » et appelé les responsables russes à augmenter le nombre de lits d'hôpitaux disponibles, à déployer des centres de test supplémentaires et à constituer une réserve de systèmes de respiration artificielle et de médicaments.

En Inde, les autorités tentaient lundi de juguler l'exode de centaines de milliers de travailleurs migrants. Après le début du confinement mercredi, ces travailleurs privés d'emploi ont quitté massivement les grandes villes, en particulier Delhi.

En Colombie, l'Armée de libération nationale a déclaré un cessez-le-feu unilatéral actif, à partir du 1er et jusqu'au 30 avril, comme « un geste humanitaire envers le peuple colombien, qui souffre du drame du coronavirus ». La Colombie comptait dimanche soir au moins 702 cas confirmés du nouveau coronavirus depuis le 6 mars, dont dix morts.

Partout où sévit la pandémie,

on guette fébrilement le pic du taux de mortalité, annonciateur d'un reflux et d'un désengorgement des services de réanimation. Aux Etats-Unis, il devrait être atteint dans deux semaines, selon le président Trump ; en Europe, les autorités sanitaires espèrent s'en approcher.

En Italie, pays qui enregistre le record mondial de décès (10.779 pour 97.689 cas recensés), le confinement commence à produire des résultats encourageants après trois semaines. Dans tous les services d'urgences, on enregistre une réduction des arrivées de patients, a indiqué Giulio Gallera, responsable de la santé de la région septentrionale de Lombardie.

Deuxième pays le plus touché avec 7.340 décès, l'Espagne connaît depuis quelques jours un ralentissement de la progression des cas mortels et des nouveaux cas d'infection, nourrissant l'espoir que le pic est pour bientôt, dans une Europe où 25.000 personnes ont succombé au nouveau coronavirus.

Bénédicte de Capèle avec AFP

La pandémie de nouveau coronavirus en chiffres
34.610 morts dans le monde
727.080 cas d'infection officiellement diagnostiqués dans le monde
183 pays et territoires touchés
Europe : 24.841 décès pour 396.027 cas déclarés
Asie : 3.827 décès (106.552 cas)
Moyen-Orient : 2.847 décès (50.643 cas)
Etats-Unis et Canada : 2.577 décès (149.298 cas)
Amérique latine et Caraïbes : 348 décès (14.910 cas)
Afrique : 150 décès (4.786 cas)
Océanie : 20 décès (4.864 cas)

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bid Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

NÉCROLOGIE



Les familles Batanga, Bongo, Tendart, le clan Bikoula et clan Boulolo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur épouse, fille, mère, grand mère et arrière grand-mère la veuve Georgette Batanga née Tendart survenu le lundi 30 mars 2020 en France. La maladie a été plus forte, mais elle n'effacera pas les souvenirs que nous chérissons d'elle et que nous gardons au fond de nos coeurs.

CORONAVIRUS

La communauté congolaise de France affligée de jour en jour

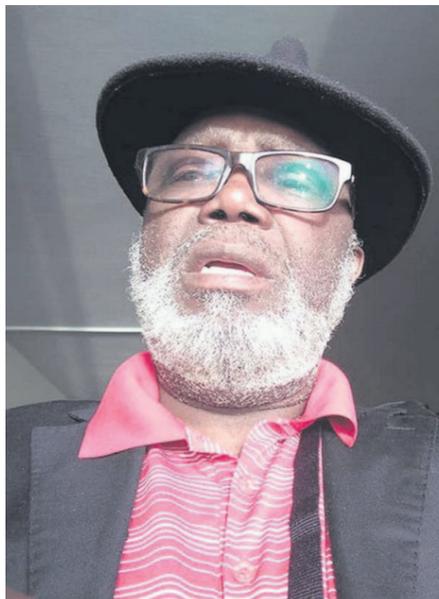
Par la bouche-à-oreille via « les réseaux sociaux », au moins près de cinq Congolais de Brazzaville ont été déjà emportés par le COVID-19.



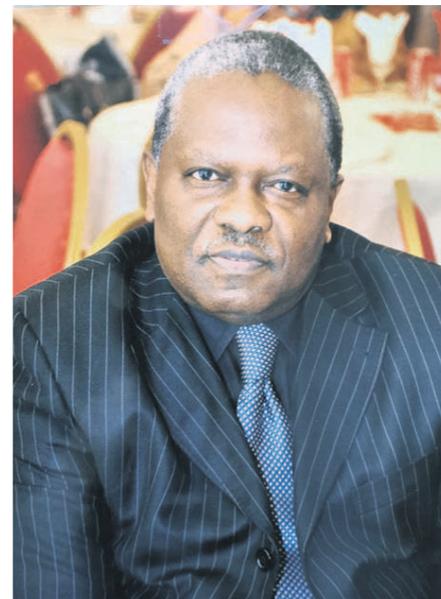
Bissengo Color



Ya Côte



Joseph Babingui



Jean Pierre Bazoloh

Aucune donnée exacte de la comptabilité analytique macabre spécifique aux Congolais en France n'est connue à ce jour. Ce sont en grande partie des hommes, tous âgés de 60 ans et plus, certains présentant des antécédents médicaux à en croire les affirmations de proches de malades

du Covid-19. La liste s'allonge de jour en jour. Le premier sur celle-ci était Aurlus Mabélé, Roi du Soukous décédé le 19 mars à l'âge de 67 ans. Côte Moukamba, alias Ya Côte Machocho Ovey, est mort le vendredi 27 mars à Sarcelles.

Le même jour, Jean Pierre Bazoloh, membre de l'association Mumvuka Congo a disparu à l'hôpital de Cergy. Joseph Babingui, ancien fonctionnaire de la police nationale française est décédé le samedi 28 mars 2020. C'est à la même date que Raymond Kikonda alias Bissengo

Color, né le 11 juin 1962 est décédé à Paris. Son épouse, sans aucun rapport avec le coronavirus, venait de mourir en début du mois de mars. Des nouvelles persistantes donnaient pour mort Félix Mabilia, qui aurait succombé à Courbevoie.

Marie Alfred Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

Suite à l'arrêté 22216MJDHPPA-SGJ-DACS-SSLCSNP
Je m'appelle Bandamouna Ordine Lethicia, je désire désormais être appelée Andamouna Ordine Lethicia.
Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

GRUPE-YANNICK

Les services du Groupe-Yannick pour un environnement sain ainsi que vos maisons et bureaux.
Concernant la Désinfection et la dératisation.
Contactez
Tél. : 06 679 78 78 - 06 610 72 08

IN MEMORIAM

Le 31 Avril 1993 – 31 Avril 2020
Voilà 27 ans que le bon Dieu avait décidé de rappeler à lui notre mère, tante, grand-mère, sœur, amie Tsimi Henriette.
Mère, nous ne cesserons de t'aimer car tu es et resteras la meilleure maman du monde.
En ce jour inoubliable, les enfants Moumbélé prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.
Que le seigneur dans la miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.
Maman tes enfants t'aiment même s'ils n'ont jamais eu le temps de te le dire.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Daniel Isaac Itoua annonce aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de sa mère, Josephine Iniangha L' Ibara est prévue pour le mercredi 1^{er} avril 2020 au cimetière La Grâce A-VIP.
La dernière veillée funèbre se tient au n°68 de la rue de la Victoire à Nkombo - derrière la Télé. Références : site des sinistrés de Nkombo, avenue haute tension et escaliers de l'érosion traitée.
A Dieu nous sommes, à Lui nous retournons
Puisse le Tout-Puissant recevoir en sa Sainte-Miséricorde l'âme de l'illustre disparue.



Narcisse Ofulou, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Ngoya d'Ewo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Brazzaville, Boundji, Ewo et Mbama, le décès du docteur Médard Ngoya, ancien ministre de la Santé et des Affaires sociales, le samedi 21 mars 2020 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à Massengo, sur la voie de l'ancienne station terrienne à 200 mètres du PSP-arrêt Marché Massengo.
Programme des obsèques : mercredi 1^{er} avril :
-9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
-10h00 : recueillement sur place ;
-11h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
-14h00 : fin de cérémonie.



Niveau 3è IX. LES MALADIES AFFERENTES AUX APPAREILS GENITAUX			
	LA BLENNORRAGIE	LA SYPHILIS	VIH/SIDA
Définition	La blennorragie ou gonococcie ou chaude de pisse est une maladie sexuellement transmissible provoquant l'inflammation de certaines régions de l'appareil uro-génital.	La syphilis est une maladie sexuellement transmissible se manifestant initialement par un chancre et plus tardivement par des atteintes viscérales et nerveuses.	SIDA (Syndrome d'Immunodéficience Acquis) est une maladie sexuellement transmissible.
Agent pathogène	Gonocoque ou Diplocoque	Tréponème pale	VIH (Virus d'immuno Humaine)
Mode de transmission	Rapport sexuel non protégé avec un(e) partenaire malade	Rapports sexuels non protégés d'une personne infectée à une personne saine ; De la mère à l'enfant au cours de la grossesse (syphilis congénitale) ; Par des aiguilles et des lames contaminées.	Rapports sexuels non protégés d'une personne infectée à une personne saine ; De la mère à l'enfant pendant l'accouchement ou au cours l'allaitement ; Par des aiguilles et des lames contaminées. Par le sang (au cours de la transfusion sanguine)
Symptômes	Les manifestations sont différentes dans les deux sexes. • Chez l'homme : démangeaisons au méat urinaire, écoulement purulent verdâtre, sensation de brûlure, miction douloureuse. Céphalées et fièvre, inflammation de l'épididyme et de l'urètre. • Chez la femme : brûlure à la miction, pertes blanches importantes, odorantes et douloureuses, démangeaison à la vulve, col de l'utérus rouge et enflammé.	Chancre uniquement suintant ou croûteux, apparition sur le corps des tâches arrondies roses (roséoles), chute des cheveux, atteinte des os et du cœur, crises de folie suite à des atteintes du cerveau et stérilité.	Diarrhée rebelle et chronique ; Fièvres prolongées ; Perte considérable de poids (10%) ; Diminution de l'immunité ; Infections opportunistes ; Zona.
Diagnostic	Examen microscopique d'un écoulement urétral pour rechercher les diplocoques	Observation au microscope d'une goutte de sang pour rechercher le germe de la maladie ou faire un test sérologique pour rechercher les anticorps anti syphilis.	Tests sérologiques sur une prise de sang.
Prophylaxie	<ul style="list-style-type: none"> S'abstenir des rapports sexuel avant le mariage ; Eviter le vagabondage sexuel ; Rester fidèle à un(e) partenaire ; Exiger le port des préservatifs lors des rapports sexuels. 	<ul style="list-style-type: none"> S'abstenir des rapports sexuels avant le mariage ; Eviter le vagabondage sexuel ; Rester fidèle à un(e) partenaire ; Exiger le port des préservatifs lors des rapports sexuels. 	<ul style="list-style-type: none"> S'abstenir des rapports sexuels ; Eviter le vagabondage sexuel ; Rester fidèle à un(e) partenaire ; Exiger le port des préservatifs lors des rapports sexuels ; Faire régulièrement les dépistages systématiques ; Faire des examens pré-nuptiaux du VIH et prénatal du VIH.
Traitement	A base d'antibiotiques simultanément entre les deux partenaires. Il ne faut pas faire les rapports sexuels pendant le traitement. NB : Non traité le malade devient stérile.	La syphilis se traite très tôt par les antibiotiques	Il n'existe pas de traitements efficaces contre le VIH/ SIDA, mais juste des médicaments (antirétroviraux). On associe trois médicaments (trithérapie) qui la multiplication et la pénétration des virus dans les cellules.

COURS DE MATHÉMATIQUES

NIVEAU : 3^e

COMPOSANTES DE LA SOMME DE DEUX VECTEURS ET DU VECTEUR, $K \vec{u}$, $K \in \mathbb{R}$

1/ Composantes de la somme de deux vecteurs

Activité 1

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne les vecteurs suivants $\vec{u} = 2\vec{i} - 3\vec{j}$ et $\vec{v} = -4\vec{i} + 5\vec{j}$. Détermine les composantes du vecteur $\vec{u} + \vec{v}$.

Solution

$$\begin{aligned} \vec{u} + \vec{v} &= (2\vec{i} - 3\vec{j}) + (-4\vec{i} + 5\vec{j}) \\ &= 2\vec{i} - 3\vec{j} - 4\vec{i} + 5\vec{j} \\ &= 2\vec{i} - 4\vec{i} - 3\vec{j} + 5\vec{j} \\ &= -2\vec{i} + 2\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $\vec{u} + \vec{v}$ sont $-2\vec{i}$ et $2\vec{j}$.

Je retiens

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne les vecteurs suivants $\vec{u} = x\vec{i} + y\vec{j}$ et $\vec{v} = x'\vec{i} + y'\vec{j}$

$$\begin{aligned} \vec{u} + \vec{v} &= (x\vec{i} + y\vec{j}) + (x'\vec{i} + y'\vec{j}) \\ &= x\vec{i} + y\vec{j} + x'\vec{i} + y'\vec{j} \\ &= x\vec{i} + x'\vec{i} + y\vec{j} + y'\vec{j} \\ &= (x + x')\vec{i} + (y + y')\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $\vec{u} + \vec{v}$ sont $(x + x')\vec{i}$ et $(y + y')\vec{j}$.

2/ Composantes du vecteur $K\vec{u}$, $K \in \mathbb{R}$

Activité 2

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne le vecteurs $\vec{u} = 2\vec{i} - 3\vec{j}$ et $K = 3$. Détermine les composantes du vecteur $K\vec{u}$.

Solution

$$\begin{aligned} K\vec{u} &= 3(2\vec{i} - 3\vec{j}) \\ &= 6\vec{i} - 9\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $K\vec{u}$ sont $6\vec{i}$ et $-9\vec{j}$.

Je retiens

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne le vecteur $\vec{u} = x\vec{i} + y\vec{j}$ et le réel K .

$$\begin{aligned} K\vec{u} &= K(x\vec{i} + y\vec{j}) \\ &= Kx\vec{i} + Ky\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $K\vec{u}$ sont $Kx\vec{i}$ et $Ky\vec{j}$.

Exercices d'application

Exercice n° 1

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne les vecteurs suivants $\vec{u} = 2\vec{i} - 7\vec{j}$, $\vec{v} = -4\vec{i} + 2\vec{j}$ et le réel $K = -2$. Détermine les composantes des vecteurs $\vec{u} + \vec{v}$ et $K\vec{u}$.

Solution

$$\begin{aligned} \vec{u} + \vec{v} &= (2\vec{i} - 7\vec{j}) + (-4\vec{i} + 2\vec{j}) \\ &= 2\vec{i} - 7\vec{j} - 4\vec{i} + 2\vec{j} \\ &= 2\vec{i} - 4\vec{i} - 7\vec{j} + 2\vec{j} \\ &= -2\vec{i} - 5\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $\vec{u} + \vec{v}$ sont $-2\vec{i}$ et $-5\vec{j}$.

$$\begin{aligned} K\vec{u} &= -2(2\vec{i} - 7\vec{j}) \\ &= -4\vec{i} + 14\vec{j} \end{aligned}$$

Les composantes du vecteur $K\vec{u}$ sont $-4\vec{i}$ et $14\vec{j}$

Exercice n° 2

Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) . On donne les vecteurs suivants $\vec{u} = 5\vec{i} - 2\vec{j}$, $\vec{v} = -7\vec{i} + 5\vec{j}$ et le réel $K = -3$. Détermine les composantes des vecteurs $\vec{u} + \vec{v}$ et $K\vec{u}$.

HISTOIRE : OG4 ; OS4-1 / LA COEXISTENCE PACIFIQUE (1953-1962)

Introduction(Terniale)

De 1953 à 1962, s'ouvre une nouvelle période dans les relations Est-Ouest : c'est celle de la coexistence pacifique. Exposée par le leader soviétique NIKITA KHROUCHTCHEV, la coexistence pacifique se définit comme une période de dégel et de rapprochement entre les Etats Unis et l'URSS tout en transformant leur lutte par une compétition pacifique sur les plans idéologique et économique.

I-Les facteurs de la coexistence pacifique

La coexistence pacifique est due à plusieurs facteurs : les changements politiques aux USA et en URSS, la course aux armements, les dissensions au sein des blocs, la décolonisation et l'émergence du Tiers-monde.

1-Les changements politiques aux USA et en URSS

Les changements politiques se traduisent par l'arrivée au pouvoir des nouveaux dirigeants à la tête des deux grandes puissances (USA et URSS) qui adoptent une politique internationale plus conciliante.

-Aux USA : en janvier 1953, le général Eisenhower arrive au pouvoir. Il met fin au Mac-carthysme (idéologie anticommuniste à l'extrême) et opte pour le Pull back, c'est-à-dire la fin de l'anticommunisme exagéré des Américains.

-En URSS : en mars 1953, Khrouchtchev arrive au pouvoir. Il entreprend les contacts directs avec les dirigeants de l'ouest (voyages officiels, Royaume-Uni en 1956 aux USA en 1959, en France en 1960, à Vienne en Autriche en 1961).

2-La course aux armements : L'équilibre de la terreur

La coexistence pacifique est aussi et sur-

tout guidée par la course aux armements ayant abouti à l'équilibre de la terreur".

Celui-ci se manifeste par l'obtention des armements nucléaires et stratégiques par l'URSS, comparables à ceux des USA : bombe atomique en 1949 et à hydrogène en 1954. Désormais les deux grands disposent d'un potentiel nucléaire comparable.

3-Les dissensions au sein des blocs

-Dans le bloc occidental : Le leadership des USA est contesté par ses alliés comme la France. En plus la France et la Grande Bretagne se heurtent à l'attitude favorable des Etats Unis à la décolonisation.

-Dans le bloc oriental : La politique de déstalinisation entreprise par Khrouchtchev en 1956, entraîne de vives tensions entre l'URSS et ses pays satellites : cas de la Pologne en juin 1956 et de la Hongrie en octobre 1956. Sans oublier la Chine populaire, par fidélité à Staline, n'approuve pas ni la déstalinisation ni la politique de Khrouchtchev en faveur de la coexistence pacifique avec l'ouest : d'où la rupture est rendue publique en octobre 1961. Ces dissensions ont fragilisé la cohésion interne de chaque bloc.

4-La décolonisation et l'émergence du Tiers-monde

La décolonisation a donné naissance à de nouveaux Etats. Lors de la conférence de Bandoeng du 18 au 24 avril 1955 en Indonésie, ces nouveaux Etats ébranlent le monde bipolaire de la Guerre froide avec la naissance du Tiers-monde, qui apparaît comme une troisième force sur laquelle il faut compter dans les relations internationales.

III-Les crises de la coexistence pacifique

Malgré cette volonté de paix et de dialogue,

cette période est cependant entachée des crises parfois graves dont celles de Suez, de Berlin et de Cuba.

1-La crise de Suez (1956)

La crise de Suez se déroule d'octobre à novembre 1956 elle oppose l'Egypte d'Abdel Nasser à une coalition constituée d'Israël, la France et la Grande Bretagne. Cette crise résulte de la volonté du dirigeant égyptien de se dégager de la tutelle occidentale et de développer le pays en nationalisant le canal de Suez. Ainsi, le 29 octobre 1956, l'armée israélienne lance une offensive contre l'Egypte dans le Sinaï. Le 6 novembre 1956, les forces franco-britanniques débarquent à leur tour à Port-Saïd. Le colonel Nasser est presque vaincu; il va bénéficier heureusement d'une aide inattendue des USA et de l'URSS : les USA, qui ne veulent pas couvrir une opération de reconquête coloniale, s'abstiennent de soutenir leurs alliés et font voter par l'ONU une résolution demandant leur retrait immédiat. Quant à l'URSS, elle leur envoie un ultimatum de menacer l'Europe de ses fusées. Cette guerre prend fin avec l'intervention des Casques bleus.

La crise de Suez a entraîné le déclin des deux puissances coloniales (la France et la Grande-Bretagne) au Moyen-Orient au profit des USA et de l'URSS. Elle a renforcé le régime de Nasser, et a aussi favorisé le rapprochement entre les USA et l'URSS dans le cadre la coexistence pacifique.

2-La crise de Berlin (1961)

En 1961, le problème de Berlin resurgit suite à l'émigration des Allemands de l'Est vers Berlin Ouest. Pour éviter cet exode massif, les autorités de la RDA, avec l'accord de l'URSS, décident de construire un mur le

long de la ligne de démarcation qui coupe Berlin en deux. Ce mur construit dans la nuit du 12 au 13 août 1961, règle définitivement le problème de Berlin et entraîne ainsi la séparation de nombreuses familles. Les Occidentaux condamnent cette entreprise qu'ils qualifient de « mur de la honte ».

3-La crise de Cuba (1962)

La crise de Cuba en octobre 1962 est la plus grave de la coexistence pacifique. Elle oppose les Etats Unis et l'URSS au sujet des missiles nucléaires soviétiques installés à Cuba et pointés en direction des Etats Unis.

En effet, depuis 1959, une révolution menée par Fidel Castro chasse le dictateur proaméricain Batista. Fidel Castro pratique une politique nationaliste et indépendantiste et menace les intérêts des Américains, qui détiennent 40% de l'industrie sucrière. En octobre 1962, la crise éclate : le président américain Kennedy, qui a la preuve de ces missiles, réagit en exigeant le retrait immédiat de ces dispositifs sous peine d'une riposte nucléaire, et met en place un blocus maritime autour de l'île. Pendant quinze jours, le monde se trouve au bord d'un conflit nucléaire. Finalement, le 28 octobre 1962, Khrouchtchev cède et accepte de retirer ses fusées sous le contrôle de l'ONU, contre la promesse que les USA renonceront à envahir l'île. Paradoxalement, cette crise ouvre une ère nouvelle ère de rapprochement entre les deux Grands : la Détente.

Conclusion

La coexistence pacifique est certes une période de paix et de dialogue entre les deux Grands; cependant ce désir de paix est mis à mal par quelques graves crises qui marquent les limites de cette coexistence pacifique.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COVID-19

Maman Barutti Kasongo déconseille la prise des médicaments indigènes

Depuis l'apparition du Covid-19 à Kinshasa, les rumeurs courent de partout pour proposer des recettes et autres astuces «magiques» pouvant prévenir et guérir cette maladie qui, à la date du vendredi 27 mars, a fait cinquante-huit cas confirmés dont quatre nouveaux cas.

Certaines personnes font des mélanges avec des plantes pour soi-disant prévenir la maladie. Malheureusement, ces solutions buvables s'avèrent mortelles. Le cas d'une mère dans la commune de Mont-Ngafula relayé par la radio Top-Congo qui aurait donné à ses enfants une décoction faite à partir des médicaments indigènes kongobololo avec du citron pour prévenir le Covid-19 continue à alimenter l'actualité dans les rues de Kinshasa.

En cette période d'épidémie de coronavirus, maman Alphonsine Barutti Kasongo attire l'attention de la population de Kinshasa, les femmes en particulier, pour se protéger contre le Covid-19. A travers l'émission Femme au féminin diffusée par la radiotélévision la Voix de l'aigle, Maman Barutti n'est pas y allée avec le dos de la cuillère pour dénoncer tout ce qui se dit en ce qui concerne la prise des médicaments indigènes. Pour cette servante de Dieu, il n'est pas conseillé de prendre des médicaments indigènes d'autant plus que la dose n'est pas toujours connue. «Ces médicaments ont toujours des conséquences néfastes à long terme sur la santé, si possible, il

faut les éviter», a-t-elle indiqué.

Pour elle, il faut même arrêter ceux qui vendent les kongobololo. Elle lance un appel aux femmes en ces termes : «*Nous les mamans, nous écoutons trop, il faut éviter ce genre de pratique. Vous faites des solutions telles que ngadiadia, citron et kongobololo. C'est déconseillé. Il faut arrêter ces pratiques*». En cas de prévention, elle recommande par ailleurs la prise des boissons chaudes telles que la citronnelle, le bulukutu, le thé vert ou encore de l'eau citronnée. Elle a, en sus, invité les femmes à respecter des mesures de précaution édictées par le chef de l'Etat. «*Nous devons veiller sur les mesures d'hygiène des enfants et des papas. Il faut se laver constamment les mains avec du savon, respecter la distance d'un mètre ...*», a-t-elle conseillé. Au delà de tout, elle invite les femmes à prier car seul Dieu est capable de guérir toutes les maladies. «*Maman, il faut instaurer la prière dans la famille, prenez ces moments de confinement comme des occasions pour implorer la grâce de Dieu comme le chef de l'Etat avait demandé...*», a-t-elle dit.

Blandine Lusimana

Mise en service d'un numéro vert

Depuis le dimanche 29 mars, ce numéro gratuit est opérationnel sur toute l'étendue du territoire national.

101, c'est le numéro vert qui vient d'être lancé par le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie au Covid-19 (ST/CMR-Covid-19). Ce numéro est opérationnel pour les appels à partir des réseaux téléphoniques Vodacom et Orange. Ce numéro fonctionne de 8 heures de l'avant-midi à 18 heures. Les opérateurs sont mis à la disposition des appelants pour recevoir des alertes des personnes malades et contacts pour des plus amples orientations sur des questions liées au Covid-19 en République démocratique du Congo.

Grâce à ce numéro, la population peut avoir des informations fiables sur le Covid-19. Ce qui mettra fin à la circulation des rumeurs et autres fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux. «*C'est une bonne initiative que les autorités sanitaires ont prise. Mais il faudra que ce numéro soit réellement opérationnel car dans la plupart des cas de tels numéros ne fonctionnent pas comme il faut. La population a besoin des informations exactes sur cette grave pandémie pour se protéger...*», a indiqué une femme vendeuse de pains au marché Terminus, dans la commune de Lemba, qui propose par ailleurs à l'autorité municipale d'installer des points de lavage des mains dans les marchés. «*Le chef de l'Etat a insisté sur l'installation des points de lavage des mains. Mais, ici au marché de Lemba terminus, il n'y a aucun dispositif de lavage des mains. Aucune mesure de protection n'est*

« Le soir, les chauffeurs ne respectent pas les consignes. Ils entassent les passagers. La police doit aussi veiller sur ça. Il faut même faire payer des amendes aux conducteurs qui boycottent ces mesures... »

respectée ici. Cela est un risque. Que le bourgmestre fasse son travail pour mettre la population à l'abri de cette mortelle maladie... », a-t-elle martelé. Même son de cloche pour ce jeune garçon cambiste qui déplore le non-respect de la distanciation dans le transport en commun. «*Le soir, les chauffeurs ne respectent pas les consignes. Ils entassent les passagers. La police doit aussi veiller sur ça. Il faut même faire payer des amendes aux conducteurs qui boycottent ces mesures...*», a-t-il conseillé.

B.L

Omari plaide pour l'amélioration des conditions sanitaires

Deux semaines après la suspension de toutes les activités du football en République démocratique du Congo (RDC) relative à la présence du premier cas du Covid-19, le président de la Fécofa, Constant Omari, est sorti du silence et s'exprime en faveur de l'investissement dans le domaine sanitaire et médical.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a suspendu toutes les activités liées au football depuis le 13 mars 2020 juste après l'annonce du premier cas de la pandémie Covid-19 en RDC. Deux semaines après, le président de la Fécofa, Constant Omari Selemani s'est exprimé, au cours d'une interview accordée à la direction de communication de cette instance



Constant Omari Selemani, président de la Fécofa

« Nous parlons du coronavirus aujourd'hui parce que c'est ce qui est révélé. Mais il y a d'autres maladies qui tuent régulièrement dans ce pays dont on ne parle pas assez ».

nationale de football, sur cette maladie partie de la Chine qui fait des ravages à travers le monde.

Le patron du football congolais a en fait emboîté le pas aux autres dirigeants sportifs dans

la sensibilisation aux règles de prévention contre la coronavirus. Et il a saisi la balle au bond en rappelant aux dirigeants du pays leur rôle quant à la prise en charge des populations par la construction des

édifices sanitaires appropriés. Cela permettrait au pays de faire face à ces types de crise sanitaire. «*Nous demandons aux gouvernants de mettre le minimum des conditions sanitaires à la disposition*

de la population pour lui permettre de faire face à ce qui lui arrive », a indiqué Constant Omari. Il a, bien à propos, souligné qu'il existe d'autres maladies aussi dangereuses que le Covid-19. Et de poursuivre : «*Nous parlons du coronavirus aujourd'hui parce que c'est ce qui est révélé. Mais il y a d'autres maladies qui tuent régulièrement dans ce pays dont on ne parle pas assez* ».

Enfin, le président de la Fécofa, qui est également vice-président de la Confédération africaine de football et membre de la Fédération internationale de football association (Fifa), a plaidé pour que l'Etat investisse dans le domaine sanitaire. «*Il est grand temps qu'on puisse investir dans le pays. Nous ne pensons pas que personne s'en prendra à un gouvernant qui aura construit un hôpital doté d'un matériel de pointe. Au sortir de cette situation, nos attitudes doivent changer pour en éviter d'autres dans le futur*», a laissé entendre Constant Omari Selemani.

Martin Engimo



Brazzaville (Siège social)
3^e Etage Immeuble MUCODEC,
Boulevard Devis Sassou Nguesso,
Sis au sein du Cabinet KPMG Congo
Tél.: +242 06 817 77 79
E-mail : onec.rcongo@gmail.com
République du Congo

TABLEAU PROVISOIRE DE L'ORDRE 2020

Compétence, Ethique et Indépendance

Ordre régi par la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013 et le règlement N°11/01-UEAC-027-CM-07 du 05/12/2001

LE MOT DU PRESIDENT

Voici pour la première fois dans notre pays, le Tableau Provisoire de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-C.), édition 2020 !

L'ONEC-C. est heureux et fier de le mettre à la disposition du public, au format papier et sur le site internet.

Ce premier Tableau de l'Ordre, répond à un besoin assez évident, à des attentes nombreuses, provenant à la fois des entreprises, des investisseurs étrangers, des banques et institutions financières, des entrepreneurs(es) et porteurs(es) de projets ; que du corps diplomatique, des administrations, les bailleurs de fonds internationaux (FMI, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, etc.) et autres entités publiques ou privées (associations, fondations, syndicats, etc.).

Il est établi en application des dispositions :

- du règlement N°11/01-UEAC-027-CM-07 du 05/12/2001 et
- de la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013 portant création de l'ONEC et réglementant le titre et la profession d'Expert-comptable en République du Congo qui stipule que « *Nul ne peut porter le titre d'expert-comptable agréé, ni en exercer la profession, s'il n'est inscrit au Tableau de l'Ordre* ».



Patrick GAMASSA
Président du Conseil de l'Ordre

ENJEUX DE L'ORDRE

Contribuer à l'amélioration du cadre des affaires, dans l'attractivité (notation et production de l'information financière) et, dans la mise en place d'un écosystème favorable à la croissance et au développement économique et social de notre pays.

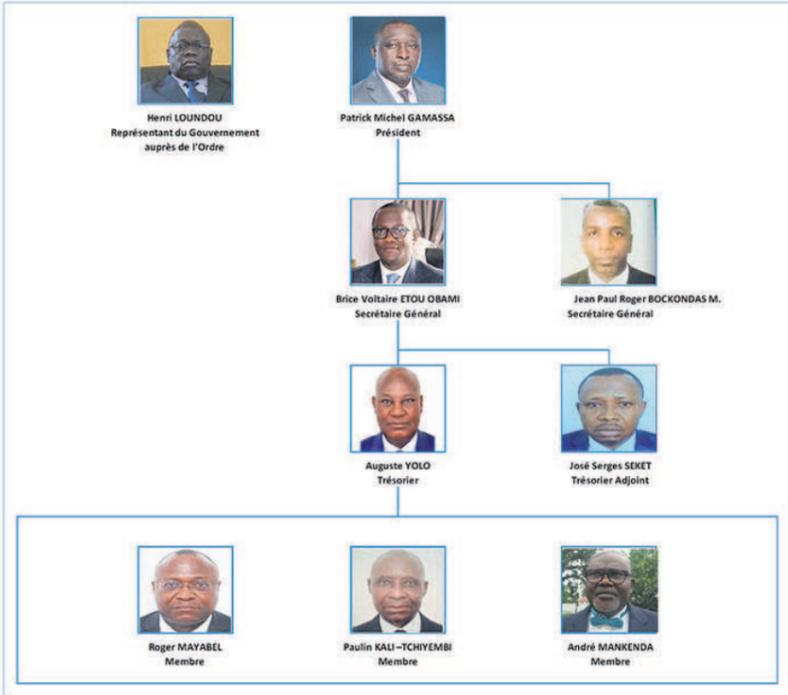
Pour cette année 2020, les challenges suivants sont au programme :

1. Produire et publier le Tableau et l'annuaire des membres de l'Ordre.
2. Obtenir la promulgation de la loi et des Arrêtés homologuant le Règlement intérieur et le Code de Déontologie de l'ONEC-C.
3. Engager une campagne de présentation et de vulgarisation de l'ONEC Congo.
4. Accompagner les Cabinet et/ou confrères qui ne le sont pas encore, à se conformer aux disposition de la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013.
5. Engager le processus d'adhésion de l'ONEC-C. aux instances internationales (CSONAC, FIDEF, IFAC, PAFA, ...).
6. Organiser le 1^{er} Congrès de l'ONEC-C.



TABLEAU PROVISOIRE DE L'ORDRE ANNEE 2020

2. LE CONSEIL DE L'ORDRE



Henri LOUNDOU
Représentant du Gouvernement auprès de l'Ordre
Patrick Michel GAMASSA
Président
Brice Voltaire ETOU OBAMI
Secrétaire Général
Jean Paul Roger BOCKONDAS M.
Secrétaire Général
Auguste YOLO
Trésorier
José Serges SEKET
Trésorier Adjoint
Roger MAYABEL
Membre
Paulin KALI-TCHYEMBI
Membre
André MANKENDA
Membre

3. LES COMMISSIONS STATUTAIRES

COMMISSION FORMATION CONTINUE



Serge A. DENGUET ATTICKY
Président de la Commission

Vice-Président : Jean Pierre MALONGA
 Rapporteur : Reich Fresney TSOUIMOU
 Membre : Hippolyte Hilaire QUENUM
 Membre : Jean Marie TCHIKAYA

COMMISSION DISCIPLINE



Noël KOUZOLO
Président de la Commission

Vice-Président : Arsène Didace OSSIBI
 Rapporteur : Marius TSIKABAKA K.
 Membre : Ghislain ELENGA OPPALA
 Membre : Rémy IKONGA



TABLEAU PROVISOIRE DE L'ORDRE ANNEE 2020

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

COMMISSION INSCRIPTION AU TABLEAU



KALI-TCHYEMBI Paulin
Président de la Commission

Vice-Président : Noël KOUZOLO
 Rapporteur : Raïch Fresney TSOUNDOU
 Membre : Sylvain MBOUSSA
 Membre :

COMMISSION CONTRÔLE QUALITE



Roger MAYABEL
Président de la Commission

Vice-Président : Davidson H. MDOUTOU B.
 Rapporteur : Gertrude Saleme OBAMBE
 Membre : Marc-Antoine BATANDI
 Membre :

COMMISSION DEONTOLOGIE ET ETHIQUE



Dacin Fajude MATONDO-BIKA
Président de la Commission

Vice-Président : Jean Pierre MALONGA
 Rapporteur : Karl LETH-BOUKA
 Membre :
 Membre :

COMMISSION DES NORMES



Sylvain MBOUSSA
Président de la Commission

Vice-Président : Comlan Victor KETEVI
 Rapporteur : Serge NIAMI
 Membre :
 Membre :

LES MISSIONS DE L'ORDRE

L'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-C.) est chargé d'assurer :

- Le respect des normes professionnelles ;
- Le respect du code déontologique et d'Ethique professionnel ;
- Le respect des obligations professionnelles en matière d'établissement, de contrôle et de certification des comptes annuels ;
- L'obligation de formation des professionnels (volume horaire moyen 40 heures) ;
- La défense des intérêts des professionnels de la comptabilité ;
- La collaboration avec les pouvoirs publics en matière de formation et de l'organisation des examens professionnels dans le domaine de la comptabilité ;
- La promotion de l'exercice libéral et de la profession de comptable.



TABLEAU PROVISOIRE DE L'ORDRE ANNEE 2020

6. LES MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE

L'expert-comptable, conformément aux dispositifs réglementaires, est celui qui, inscrit au Tableau, fait profession habituelle de réviser, d'apprécier, de vérifier et de redresser les comptabilités des entreprises et organismes auxquels il n'est pas lié par un contrat de travail.

Il est également habilité à attester la régularité, la sincérité et l'image fidèles des états financiers de synthèse requis des entreprises par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est le seul habilité à exercer le mandat de Commissaire aux Comptes (CAC) et de Commissaire aux Apports. A cet effet, il évalue des entreprises en cas des fusions, scission, absorption, apport partiel d'actif et augmentation de capital.

L'expert-comptable peut aussi tenir, organiser, arrêter, surveiller, les comptabilités et analyser par les procédés de la technique comptable, la situation et le fonctionnement des entreprises sous leurs aspects économiques, organisationnels, juridiques et financiers.

L'expert-comptable est également le seul habilité à effectuer dans le cadre d'un contrôle, les missions d'audit comptable et financier.

En matière juridique, les missions d'arbitrage, d'expertise judiciaire, d'administration provisoire et de liquidation judiciaire sont exercées par l'expert-comptable.

D'une façon générale, l'expert-comptable peut donner tout conseil ou faire toute recommandation en matière juridique et fiscale, de gestion et d'organisation.

7. LES DISPOSITIONS PENALES

Nul ne peut, sans être préalablement inscrit au Tableau, exercer la profession d'expert-comptable telle que définie ci-dessus, ni créer l'apparence de cette qualité d'une manière quelconque dans son activité.

Exerce illégalement la profession d'expert-comptable, toute personne qui sans être préalablement inscrite au Tableau, ou qui ayant été inscrite, en a été radiée, exerce habituellement en son nom et sous sa responsabilité, les travaux définis ci-dessus, ou qui assure la direction ; ou tout membre de l'Ordre qui, ayant été suspendu, poursuit l'exercice de sa profession.

Sera puni :

- Quiconque n'étant pas inscrit au Tableau de l'Ordre aura exercé une ou plusieurs activités réservées à l'expert-comptable dans les conditions prévues par la loi.
- Quiconque sans remplir les conditions pour s'en prévaloir aura fait usage ou se sera réclamer du titre l'expert-comptable ou de l'appellation de « Société d'expertise comptable et » et de « société d'audit » ou de titre d'expertise comptable stagiaire ou d'un titre quelconque tendant à créer une similitude ou une confusion avec ceux-ci.

ONEC-C
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

TABLEAU PROVISoire DE L'ORDRE ANNEE 2020

8. LES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE (SEC)

1



Raison sociale : Exco CACOGES
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-001
Agrément CEMAC : SEC-061
Nom du Responsable : Brice Voltaire ETOU OBAMI
 Expert-Comptable agréé CEMAC EC389
 Associé – Gérant
Adresse : Résidence, les Flamboyants (En face de l'hôpital Militaire) / Eucalyptus
 Bâtiment n°7 – 2e étage, coté A
BP : 113 Brazzaville
Téléphone : +242 06 989 06 06 / 06 510 37 63
Adresse e-mail : cacoges@excoafrique.com
 brice.etou@excoafrique.com
 reich.tsoumou@excoafrique.com

2



Raison sociale : Ernst & Young Congo (EY)
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-002
Agrément CEMAC : SEC-062
Nom du Responsable : Ludovic NGATSE
 Expert-Comptable agréé CEMAC EC146
 Associé – Administrateur Général
Adresse : Immeuble MUCODEC - 3eme étage
 Bd. Denis Sassou Nguesso
BP : 84 Brazzaville
Téléphone : +242 06 666 66 61 / 05 530 03 50
Adresse e-mail : Ey.brazzaville@cg.ey.com
 Ey.pointenoire@cg.ey.com

3



Raison sociale : GKM Audit & Conseil
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-003
Agrément CEMAC : SEC-014
Nom du Responsable : André GOMEZ-NGALI,
 Expert-Comptable agréé CEMAC ECXXX
 Associé – Gérant / Directeur Général
Adresse : XXXXXX
 XXXXXX
 XXXXXX
BP : 673 Pointe-Noire
Téléphone : +242 05 571 33 77
Adresse e-mail : secretariatpn@cabinetgkm.com
 secretariatbzy@cabinetgkm.com

ONEC-C
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

TABLEAU PROVISoire DE L'ORDRE ANNEE 2020

4



Raison sociale : M3B Audit et Expertise
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-004
Agrément CEMAC : SEC-0XX
Nom du Responsable : Jacques BILALI
 Expert-Comptable agréé CEMAC ECXXX
Adresse :
BP : 4854 Pointe-Noire
Téléphone : +242 06 679 91 53
Adresse e-mail : secretariat@m3b-auditexpertise.com

5



Raison sociale : PricewaterhouseCoopers
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-005
Agrément CEMAC : SEC-007
Nom du Responsable : Sylvester Njumbe
 Expert-Comptable agréé CEMAC ECXXX
 Associé – Directeur Général
Adresse : Av. Amilcar Cabral, Enceinte BCI
BP : 1140 Brazzaville
Téléphone : +242 05 539 39 70 / 06 693 01 01
Adresse e-mail :

6



Raison sociale : Rainbow Finance
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-006
Agrément CEMAC : SEC-079
Nom du Responsable : José Serge SEKET
 Expert-Comptable agréé CEMAC EC508
 Associé – Directeur Général Adjoint
Adresse : 2^e Etage, Immeuble Loukoki (Face Ram
 Dame), 37 Av. Auxence IKONGA
BP : 899 Brazzaville
Téléphone : +242 06 923 02 02 / 05 070 77 77
Adresse e-mail : j.sergeseket@yahoo.fr
 nfylla56@yahoo.fr

7



Raison sociale : SOCEC
Date d'Inscription : 1^{er} Janvier 2020
Agrément ONEC-C. : SEC-ONEC-C-007
Agrément CEMAC : SEC-058
Nom du Responsable : Paulin KALIN – TCHIYEMBI
 Expert-Comptable agréé CEMAC ECXXX
 Associé - Gérant
Adresse : XXXXXX
 XXXXXX
BP : Pointe-Noire
Téléphone : +242 05 553 73 17 / 06 671 98 35
Adresse e-mail : paulinkalitchiyembi@gmail.com

ONEC-C
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

TABLEAU PROVISoire DE L'ORDRE ANNEE 2020

9. LES EXPERTS-COMPTABLES LIBERAUX

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	AKAMABI Jean Richard	EC-526
2	AGUINGO Guy Patrice	EC-250
3	BAKALA GAMBOU Gérard	EC-495
4	BIZITOU Placide Bruno	EC-428
5	BOCKONDAS MOCKONDZY Jean Paul Roger	EC-429
6	BOULA Clément Alexandre	EC-432
7	DENGUET ATTICKY Serge Alexandre Patrick	EC-360
8	DJONA Jean	EC-435
9	EBANGA Raphaël	EC-276
10	ELENGA OPPALA Ghislain	EC-374
11	ELOMBO Marcel	EC-439
12	ETOU OBAMI Brice Voltaire	EC-389
13	FOLLO Isaac Raymond	EC-442
14	FYLLA SAINT-EUDES Antoine Thomas Nicéphore	EC-359
15	GAMASSA Patrick Michel	EC-338
16	GOMEZ-GNALI André	EC-219
17	IKONGA Rémy	EC-445
18	IPALA NZAMBA Patrice	EC-490
19	KALI -TCHIYEMBI Paulin	EC-220
20	KOULIMAYA Guy Fellih	EC-536
21	KOUZOLO Noël	EC-222
22	LINVANI Aimé Blanchard	EC-458
23	LINVANI M'PION Magloire	EC-460
24	LOUFOUA Pierre Narcisse	EC-463
25	MABIALA Fernand	EC-581
26	MALONGA Jean Pierre	EC-391
27	MAMPANGUILA Gervais	EC-465
28	MANKENDA André	EC-375
29	MAYABEL Roger	EC-393
30	MBADI Dieudonné	EC-223
31	MBANI Jean Valère	EC-468
32	M'BOUMBA Jean Christian	EC-472
33	MEYA Jacques	EC-535
34	MIALOUNGUILA Théodore	EC-521
35	MIGAN Christian D	EC-082
36	MISSSETETE GANGUIA Abraham	EC-618
37	MONDJIO née OTSOA MOUPO Imelda	EC-476

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
38	MOUFOUMA MAUCLAIR Philippe	EC-478
39	MOUHINGOU Michel Robert	EC-371
40	NDAMBA Frédéric Thierry	EC-483
41	NGATSE Ludovic	EC-146
42	NGOULOUBI - MBIMA	EC-486
43	OGANGA-LIMOUNA Raymond Michel	EC-494
44	OKINGA EBOUNGOU	EC-626
45	OSSIBI Arsène Didace	EC-372
46	QUENUM Hippolyte Hilaire	EC-534
47	SEKET José Serges	EC-508
48	TCHIKAYA Jean Marie	EC-512
49	TSIKABAKA KOUDISSA Marius	EC-514
50	TSOUMOU Reich Fresney	EC-379
51	YOLO Auguste	EC-373

10. LES EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES SALARIES

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	MBOUSSA Sylvain	EC-209

11. LES EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

N°	NOMS ET PRENOMS
1	LETH-BOUKA Karl

ONEC-C
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

TABLEAU PROVISoire DE L'ORDRE ANNEE 2020

12. LES EXPERTS-COMPTABLES NON LIBERAUX

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	BITSINDOU LONDE Patrick Olivier	EC-627
2	BONGO BOUHOUS Roch Marius	EC-430
3	BONGUI Salvador Roland	EC-431
4	DE MOULOUBA Cyr Roger Christophe	EC-433
5	DENGUET ATTICKY Myriam Bénédicte	EC-434
6	EKANDJA Jean François	EC-437
7	EKASMAN François	EC-438
8	ENDOMBE Saturnin	EC-440
9	GALOUO SOU Ted	EC-443
10	GANONGO GACKOSSOT Ikingath	EC-558
11	ILOKI MOROSSA Marie Joseph	EC-446
12	IPOULI Urbain Landry	EC-447
13	ITOUA Jean Paulin	EC-448
14	KABA Francis Siméon	EC-449
15	KANGA Alain Frédéric	EC-450
16	KEMA Didier Placide	EC-451
17	KETEVU Comlan Victor	EC-452
18	KOMA Camille	EC-453
19	KOUBA Dominique	EC-455
20	LENGA Serge Didier	EC-457
21	LINVANI M'PION Dior Marthely	EC-459
22	LIPIKA Armel Gherlys Paul	EC-516
23	LOEMBA COLONNA Arsène	EC-461
24	LOUBASSOU MISSAMOU Moïse	EC-462
25	MAMBOU LOEMBA	EC-464
26	MATONDO-BIKA Dacin Fajude	EC-466
27	MATSOUNGA BAKALA Aymar Michel	EC-467
28	MBOUMA NDENGUE Richard	EC-470
29	MBOUMABEKA Edley Saurelle	EC-471
30	MBOUNGOU Dieudonné	EC-473
31	MIENANTIMA Célestin	EC-474
32	MOKANGA Sylvain Siméon Simplicie	EC-475
33	MOPITA MONIENIE Armel	EC-477
34	MOUKOUAMA NGOMO Jean Pierre	EC-480
35	MOUSSOUNGOU LOUTOUMBOU Henri	EC-481
36	MOUTOU BAKOUMA Davidson H.	EC-482
37	NDINGA ELENGA Vincent	EC-484
38	NGOMA-MBOUKOU Wilfrid	EC-485
39	NONAULT Chantal Modeste	EC-487

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
40	NTSAKALA MANKOU Gilbert Donald	EC-488
41	NTSIBA Patrick	EC-489
42	OBAMBE Gertrude Saleme	EC-491
43	OBOA née OWORO Lydie Delphine	EC-492
44	OKO-KOUMOU	EC-497
45	OLESSONGO Raïssa Cherelle	EC-498
46	OMBO LEBARRAS Jérémie Elysée	EC-499
47	OMINGA Raoul Maïxent	EC-500
48	ONDONGO-EZHET Brice	EC-501
49	PEYA Michel	EC-504
50	PONGUI Anastasie	EC-505
51	SEKANGUE OBA Illich Lavy	EC-507
52	SOUSSI-TCHAPI René	EC-509
53	TATY Victorine Rachel	EC-511
54	TCHIVENDRAIS Roger Jean Claude	EC-513

FORMATION ET EMPLOI

L'ACPE adopte son budget 2020

Le comité de direction de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a tenu, le 28 mars, sa session budgétaire présidée par Auxence Léonard Okombi.

Le projet du budget 2020 dont le montant n'a pas été dévoilé est évalué en recettes et dépenses, selon le communiqué final publié à l'issue de la rencontre.

Hormis l'adoption du plan stratégique et du programme 2020-2022, plusieurs autres points susceptibles de faire avancer la structure ont été examinés.

Après avoir pris acte du déploiement progressif du personnel affecté par différents textes réglementaires, le comité a instruit la directrice générale de l'ACPE, Noelly Oyabiki Iwandza à poursuivre le déploiement du personnel sur toute l'étendue du territoire national.

Elle a été instruite, d'abord, à procéder à la régularisation du personnel affecté par la signature des contrats de travail, puis, à produire un rapport détaillé et chiffré sur le manque à gagner généré par « le trop



Les membres du comité de direction de l'ACPE/credit photo adiac

perçu des agents de l'ACPE évoluant dans d'autres structures ».

« Le plan stratégique 2020-2022 a été adopté avec amendements. Le plan d'actions stratégique 2020 doit être transformé en plan de travail annuel et budgétisé (PTAB) »,

précise le texte.

Par ailleurs, la directrice générale procédera aussi à la mise en place d'une commission d'élaboration du cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet local, en vue de finaliser l'élaboration de la grille salariale dans un bref délai. Le

projet sera validé au cours d'une session extraordinaire qui examinera également le plan de recrutement.

S'agissant du règlement intérieur dont le contenu sera ré-examiné lors de la prochaine session, « le comité a pris acte de la nécessité pour l'ACPE

de disposer d'un règlement intérieur, et a instruit la directrice générale à respecter les procédures en matière d'adoption de règlement intérieur définies par les textes en vigueur ».

Les travaux se sont clôturés par l'adoption de quelques recommandations, à savoir : produire les statistiques sur le déploiement actuel du personnel et les charges liées à cette activité ; évaluer les capacités du personnel actuel, en vue d'organiser sa formation avant de procéder au recrutement d'un nouveau personnel etc.

La session budgétaire du comité de direction de l'ACPE s'est tenue dans un contexte particulier en raison de la pandémie du coronavirus. A cet effet, tous les participants ont été soumis au protocole d'usage.

Yvette Reine Nzaba

INTERVIEW

Saintrick Mayitkou en confinement au Sénégal

L'artiste Saintrick Mayitkou se souvient de ses rapports privilégiés avec Manu Dibango. Il confie sa douleur et explique comment il passe sa période de confinement au Sénégal.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment vivez-vous la période de confinement ?

Saintrick Mayitkou (S.M.) :

Devant cette épreuve mondiale, cette pandémie du coronavirus covid-19 qui paralyse l'ensemble de la planète, chacun de nous vit cet état de confinement à sa manière, à sa convenance. Nous, "travailleurs" des Arts de la scène, ainsi même que les sportifs, avons été les premiers privés de nos espaces de travail, donc de rentabilité. Mais je fais partie de ces artistes qui ne baissent pas les bras et non de ceux qui passent leur temps à dormir en attendant que ça se passe. Je suis un créateur, et le confinement fait partie des atouts permettant de devenir encore plus productif. Alors, en plus de profiter de ma petite famille, j'écris beaucoup (romans, chansons, scénarii) ; je travaille les instruments (je me suis mis à la trompette depuis peu) et chante aussi. Je me penche sur plusieurs projets dans mon Home-studio. Je suis également très télé, donc je ne m'ennuie pratiquement pas, et, bien entendu, j'es- saie de m'entretenir physiquement.

L.D.B. : En tant qu'artiste, quelles sont vos réactions à la suite de la perte des artistes Aurlus Mabélé et Manu Dibango ?

S.M. : J'ai eu des rapports privilégiés avec le doyen Manu Dibango que j'appelais affectueusement "Papa". Je l'ai beaucoup côtoyé, à Abidjan, à Yaoundé, à Dakar, à Paris, ou encore à Ouagadougou. Après le titre « Nous sommes les Tam-tams » du PNUD en 2005, notre relation nous avait amenés à sa participation pour un titre de mon album à venir très prochainement. Il avait même déjà tourné les parties du clip sur lesquelles il apparaissait. Je ne peux tout dire ici de nos anecdotes ; un ouvrage littéraire



Saintrick Mayitkou et Manu Dibango sur le Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon Livre Paris en 2012 (Crédit photo : Camille Delourme)

accompagnant ce nouvel album est en finition, dans lequel mon histoire avec Manu est évoquée. C'est donc dire à quel point j'ai été ébranlé par la nouvelle de son décès. Même si nous avons su qu'il était touché de l'infection, nous croyions fortement qu'il s'en sortirait, et non pas à cette fatale issue. Honnêtement, j'ai encore à ce jour du mal à le réaliser malgré les photos de son inhumation en toute intimité. Ma seule consolation est que Manu Dibango, avant son départ, m'a laissé ma part d'héritage, à charge pour moi de la fructifier en lui rendant éternellement Hommage. Mais bien entendu, à peine quelques jours avant le doyen, la nouvelle du décès du grand frère Aurlus Mabélé m'avait déjà fortement peiné. Même si je le savais déjà souffrant depuis quelques années suite à un AVC, l'annonce de son départ a quand-même été triste et désolante du fait qu'il soit lié au coronavirus. Aurlus Mabélé a été un très grand artiste, un précurseur avec lequel j'ai eu à partager deux moments particuliers. D'abord en 1992 avec cette fameuse scène de l'émission « Cap sur le Congo » CFI/TV Congo, où il avait terminé sa prestation dans la piscine de l'hôtel Mé-

ridien de Brazzaville. J'avais participé à cette émission. Et deuxièmement, notre dernière rencontre à Paris en juillet 2008 au moment où nous allions voir son regretté manager Jean Pierre Mendy qui l'a devancé dans l'au-delà. Nous avons marché dans Paris pendant près de 2h, et il m'avait, ce jour-là, donné sa bénédiction et son au revoir.

C'est difficile de voir nos grands frères et doyens partir à cette époque de confinement qui nous prive de leur rendre hommage en temps réel, au moment où notre douleur est encore vive et nos émotions encore fraîches.

L.D.B. : Avez-vous un message ?

S.M. : Nous vivons actuellement une situation historique, parce que jamais de notre ère moderne une pandémie n'avait réussi à paralyser le monde entier. Pour gagner ce combat contre le coronavirus, la première des choses à faire est de respecter toutes les consignes données par les États. Mais il est important de garder notre foi, notre espoir et surtout éviter d'alimenter nos angoisses qui ne peuvent que nous précipiter dans la psychose.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE-TRADIMODERNE

Une autobiographie de Mbella Kanga attendue

Le président fondateur du groupe de musique tradi-moderne Association Vocal Bantou (AVB), décédé le 8 décembre 2018 à Brazzaville, fera l'objet d'un ouvrage autobiographique qui paraîtra dans les prochains jours.

Vocal Bantou devenu un genre musical tradi-moderne pratiqué par plusieurs groupes éponymes qui puisent leurs racines dans les départements des Plateaux et de la Cuvette congolaise, ne se limitera plus à la diffusion des supports d'images et de sons. Il faudra aussi compter avec lui pour enrichir l'univers de l'édition au Congo. Le livre autobiographique sur son fondateur, Anicet Maurice Mbella Kanga entend ouvrir la voie.

L'annonce de la publication de cet ouvrage par Célestin Nganongo dit Aggolino, activiste culturel proche de Vocal Bantou et de la famille de son défunt président fondateur. « C'est un livre qui va relayer le contenu des entretiens, de longs entretiens que Mbella Kanga avait eus, quelques semaines avant sa mort, avec un journaliste bien connu de la scène médiatique nationale. Il parle notamment de sa vie qui est intimement liée à celle de l'association, disons même l'ensemble musical dont il a été aux commandes pendant plus de 50 ans », a-t-il indiqué.

Né en 1943 au village Mossendé, à mi-chemin entre Gamboma et Ollombo, Mbella Kanga qui a fait une longue carrière d'assistant sanitaire s'est surtout fait remarquer par son sens d'organisation et ses qualités artistiques. Il a notamment fondé dès son jeune âge, à partir de 1962, un groupe d'animation dont le but fut de préserver l'identité culturelle des peuples tout en arrimant la jeune génération aux rythmes et modes du monde. Ce groupe qu'il s'est évertué à implanter dans plusieurs contrées du Congo, y compris à Brazzaville et Pointe-Noire, a été officiellement reconnu d'utilité publique et encouragé par l'Etat nouvellement indépendant qu'il a eu l'honneur de représenter dans plusieurs rencontres culturelles internationales.

Cependant, chemin faisant, le succès du groupe dans son objectif de rassembler la jeunesse congolaise en a fait un grand spectre devenu assez difficile à gérer, à tel point qu'en 2018, année de la mort du fondateur, on ne comptait pas moins d'une demi-douzaine de groupes de musique tradi-moderne, pratiquant le même genre et qui pour la plupart se revendiquent du même Vocal Bantou dont ils sont issus.

Dans le livre à paraître Mbella Kanga revient sur les péripéties de la petite histoire mouvementée de cette association qui a eu, selon lui, le mérite de donner des gagne-pains à plusieurs de ses membres, a valorisé de nombreux talents ignorés et a tissé des liens qui ont permis de guérir des malades et d'enterrer dignement des indigents.

Devenu, entretemps membre du Conseil des sages du Congo, celui qui se présente comme un patriarche irréfutable, n'a pas voulu parler de ses incursions sur le terrain de la politique et de son implication aux côtés de Grégoire Ngatsé Le Pape, pour disputer la députation en 2002 dans la circonscription électorale d'Ongogni. Autant d'anecdotes qui enrichissent les entretiens sur la modeste épopée de Mbella Kanga avec Vocal Bantou à lire dès l'été prochain.

Parfait Wilfried Douniama



Anicet Maurice Mbella Kanga DR